

**SÉANCE PLÉNIÈRE DE DROIT DU LUNDI 4 JANVIER 2016**

**PROCÈS VERBAL**

**in extenso**

**APPROUVE EN SEANCE PLENIERE DU 1er FEVRIER 2016**

**Première Réunion de Droit**  
**Séance Plénière du 4 janvier 2016**

**S O M M A I R E**

---

**Sous la présidence de Monsieur Michel VEUNAC, Doyen de l'Assemblée**

- Introduction par le Doyen de l'Assemblée, Michel VEUNAC P. 3
- Ouverture de la séance P. 5
- Election du Président du Conseil Régional P. 10
- élection* P. 17

**Sous la présidence du président élu, Monsieur Alain ROUSSET**

- Discours du Président élu P. 18
- Commission Permanente :
  - Composition de la Commission Permanente P. 39
  - Désignation des membres de la Commission Permanente P. 40
- Charte de l'élu local P. 42
- Délégation de l'Assemblée plénière et représentation du Conseil régional auprès de s  
organismes extérieurs, Commission d'appel d'offres et jurys de concours, Délégation de  
service public:
  - Délégation de l'Assemblée au Président P. 45
  - Délégation de l'Assemblée à la Commission Permanente P. 45
  - Commission d'appel d'offres et jurys de concours P. 46
  - Délégation de service public P. 47
  - Autres organismes P. 49
- Groupe d'élus : constitution et moyens attribués P. 51
- Information par le Président des calendriers de réunions P. 52

- 
- Annexes P. 55

**SÉANCE PLÉNIÈRE du CONSEIL RÉGIONAL**  
**LUNDI 4 JANVIER 2016**

**INTRODUCTION PAR MONSIEUR MICHEL VEUNAC**

**- Doyen de la séance -**

**M. VEUNAC.** - Mes chers collègues, si vous le voulez bien, nous allons démarrer nos travaux. Avant de déclarer ouverte cette séance de droit de notre Conseil, permettez-moi, en ce jour historique, d'user, sans en abuser, de mon statut de Doyen pour vous adresser quelques mots qui me tiennent à cœur. Rassurez-vous, je ne serai pas long, mais il faut bien que le Doyen ait quelques privilèges. C'est un statut assez particulier parce que l'on exerce une présidence éphémère, mais on est Doyen définitivement. Je me rassure en me disant que si je suis le Doyen de cette Assemblée, ce qui ne repose sur aucun de mes mérites mais simplement sur le fait que l'horloge de ma vie est un peu en avance sur la vôtre, c'est que décidément cette Assemblée est jeune et je vous en félicite.

Je veux exprimer, en cet instant, au moment où notre Assemblée va faire ses premiers pas, une profonde conviction. J'ai la conviction que nous ne pourrons construire l'avenir de cette nouvelle grande Région, désormais la nôtre, que si au-delà de nos attaches politiques différentes, de nos divergences de vues, au-delà de nos inévitables joutes et de nos légitimes querelles, nous savons malgré tout exercer le plus possible et le mieux possible notre intelligence collective. La responsabilité qui est la nôtre, mes chers collègues, est à l'échelle de ce vaste territoire, à la mesure des attentes des 6 millions d'habitants, à la mesure des défis que nous lance son développement et la mise en valeur de ses grandes richesses : richesses humaines, richesses culturelles, richesses traditionnelles de nos terroirs, richesses économiques dans de si nombreux domaines, richesses d'avenir avec notre ouverture aux économies de demain, en particulier le formidable défi Océan que nous devons relever. Beaucoup a été fait par le passé dans les trois Régions séparées, tellement reste à faire pour leur avenir désormais commun.

Bien sûr, existera une majorité qui dirigera, des oppositions qui contesteront et objecteront. C'est la règle d'une démocratie vivante, mais ne nous laissons pas dominer par des dogmatismes étriqués, par de vaines batailles politiciennes. La grande Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, qu'il faudra nommer, ne se construira pas sur des affrontements et des clivages idéologiques, mais sur des énergies cumulées, nos propres énergies mises en commun. Nous devons trouver les chemins convergents qui nous rendront plus forts. Notre pluralisme doit être notre premier atout. Divagation centriste penseront certains, j'assume.

Mes chers collègues, l'année qui vient sera celle des urgences. Urgence de combattre sans faiblesse la barbarie terroriste, bien sûr, mais aussi urgence de faire reculer le chômage qui ronge notre société, détruit notre cohésion sociale, laisse de trop nombreux jeunes dans la frustration d'une société qui ne les attend pas, dans la désespérance d'un monde sans avenir. Urgence écologique aussi car la lutte contre le changement climatique est désormais, on le sait, un enjeu de civilisation dont chacun doit prendre sa part. La vitalité économique, l'emploi des jeunes, l'écologie environnementale et humaine, sur ces sujets majeurs, la plus grande Région de France, notre Région, doit se trouver en première ligne.

Mes chers collègues, plus que jamais, la politique trop soumise aujourd'hui à la froide rationalité technocratique, trop décrédibilisée, a besoin de hauteur de vue, de droiture et de courage. Hauteur de vue, je pense à Charles DE GAULLE qui répétait "l'important, c'est le destin de la France", au milieu de tous les obstacles qui se dressent sur sa route. Droiture, je pense à Pierre MENDES FRANCE affirmant : "la démocratie, c'est d'abord un Code moral". Courage, je pense à Simone VEIL à l'Assemblée Nationale, le 26 novembre 1974, face aux 490 Députés, dont 481 mâles, après deux jours d'insultes et de calomnies proférées contre elle, libérant les femmes d'une loi répressive, leur rendant leur dignité avec le droit de disposer de leur corps, mettant fin à tant de détresse clandestine.

Mes chers collègues, je forme le vœu que ces voix du passé inspirent l'avenir de cette Assemblée. Je forme le vœu que nous contribuions ensemble, à notre place, dans notre rôle, dans notre travail concret d'élus régionaux, à redonner foi en la politique. Je souhaite une très bonne première année à notre nouvelle Région et à chacun d'entre vous.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

**M. VEUNAC.** - Nous allons maintenant ouvrir cette séance. Je déclare donc ouverte la séance de droit du Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

En tant que doyen de l'Assemblée, j'assume donc la présidence de cette séance jusqu'à l'élection du Président. Cette première réunion de droit est régie par l'article 136 alinéa 3 de la loi du 7 août 2015 portant sur l'organisation territoriale. Je demande au plus jeune membre de notre Assemblée, Benjamin DELRIEUX, d'assumer les fonctions de Secrétaire de séance et de bien vouloir procéder à l'appel.

D'autre part, je demande que les Conseillers Régionaux, qui ont des pouvoirs, veuillent bien les faire enregistrer auprès du Secrétariat de séance.

Je donne donc la parole à Benjamin DELRIEUX, Secrétaire de séance, pour l'appel nominal.

**M. DELRIEUX.** - Mes chers collègues, je vais procéder à l'appel :

- Madame ABELIN Véronique	Présente
- Monsieur AGUERRE Barthélémy Pré	Présente
- Madame ALCORTA Martine	Présente
- Madame ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie	Présente
- Madame AMMOUCHE-MILHIET Soraya	Présente
- Monsieur ARGENTON Xavier	Présent
- Monsieur ASTIER Dominique	Présent
- Monsieur AUDI Antoine	Présent
- Madame AVERLAN Joëlle	Présente
- Madame BARAT Geneviève	Présente
- Monsieur BAUDE Vital	Présent
- Madame BAYLE Josie	Présente
- Madame BEDU Anne-Laure	Présente
- Monsieur BELOT Nicolas	Présent
- Monsieur BERGÉ Mathieu	Présent
- Monsieur BERROYER Jean-Paul	Présent
- Madame BEYRIS Maryline	Présente
- Madame BEZIAT Françoise	Présente
- Monsieur BITEAU Benoît	Présent
- Monsieur BLANCHARD Gérard	Présent
- Monsieur BLANCHÉ Hervé	Présent
- Monsieur BLANCO Jean-François	Présent

*Appel nominal*

- Madame BONJEAN Elisabeth P	résente
- Monsieur BONNEFONT Xavier	Présent
- Monsieur BOUDIÉ Florent	Présent
- Madame BOUDINEAU Isabelle	Présente
- Madame BOULTAM Yasmina	Présente
- Madame BOURDIN Katia	Présente
- Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne	Présent
- Madame BROUILLE Andréa	Présente
- Madame BRUN Yveline	Présente
- Madame CALMELS Virginie	Présente
- Madame CASSIN Armelle	Présente
- Monsieur CATHUS Christophe	Présent
- Monsieur CAVITTE Pascal	Présent
- Madame CHADJAA Sally	Présente
- Madame CHADOURNE Sandrine	Présente
- Madame CHARAÏ Naïma	Présente
- Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée	Présent
- Monsieur CHARTIER Olivier	Présent
- Madame CHASSAGNE Christelle	Présente
- Madame CHAUMERON Lucie	Présente
- Monsieur CHÉRET Pierre	Présent
- Madame CHEYROUX Claudie	Présente
- Monsieur CIBERT Cyril	Présent
- Madame CLAVEAU-ABBADIE Charline	Présente
- Monsieur COINAUD Pierre	Présent
- Monsieur COLOMBIER Jacques	Présent
- Madame COMBRES Maryse	Présente
- Monsieur CORREIA Eric	Présent
- Monsieur CORSAN Jean-Jacques	Présent
- Madame COSTES Marie	Présente
- Madame COUTANT Françoise	Présente
- Monsieur D'AMÉCOURT Yves	Excusé, pouvoir Mme Calmels
- Monsieur DARBON Alain	Présent
- Monsieur DAURÉ Jean-François	Présent
- Madame DE AZEVEDO Aurélie	Présente
- Monsieur DEGUILHEM Pascal	Présent
- Monsieur DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc	Présent
- Madame DELATTRE Nathalie	Présente
- Madame DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie	Présente
- Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane	Présent
- Monsieur DELRIEUX Benjamin	Présent
- Madame DERVILLE Sandrine	Présente

- Monsieur DESHAYES Maurice-Claude	Présent
- Madame DIAZ Edwige	Présente
- Monsieur DIONIS DU SÉJOUR Jean	Présent
- Monsieur DORTHE Philippe	Présent
- Monsieur DRAPRON Bruno	Présent
- Monsieur DUBOIS Robert	Présent
- Monsieur DUFORESTEL Pascal	Présent
- Monsieur DURAND Pierre	Présent
- Madame DURRUTY Sylvie	Présente
- Madame DUTOYA Emilie	Présente
- Monsieur EMON Jacky	Présent
- Madame ESPAGNAC Frédérique	Présente
- Madame ESTRADE Hélène	Présente
- Monsieur FEKL Matthias	Présent
- Monsieur FELTESSE Vincent	Présent
- Madame FERREIRA Otilia	Présente
- Monsieur FLORIAN Nicolas	Présent
- Madame FONTALIRAN Nathalie	Présente
- Madame FRANCO Natalie	Présente
- Monsieur FREL Lionel	Présent
- Madame FROPOS Sabine	Présente
- Monsieur FROUSTEY Pierre	Présent
- Monsieur GAMACHE Nicolas	Présent
- Madame GENDREAU Béatrice	Présente
- Monsieur GERARD Vincent	Présent
- Madame GÉRARD Anne	Présente
- Monsieur GUERIN Guillaume	Présent
- Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick	Présent
- Madame HARRIBEY Laurence	Présente
- Monsieur HAZOUARD Mathieu	Présent
- Madame HÉNAUT Christelle	Présente
- Madame HÉRAUD Lydia	Présente
- Monsieur HOUDET Christian	Présent
- Monsieur HUSTAIX Gilles	Présent
- Monsieur IRATCHET Jean-Michel	Présent
- Monsieur JACQUILLARD William	Présent
- Madame JEANSON Françoise	Présente
- Madame JOUBERT Florence	Présente
- Madame JUTEL Elisabeth	Présente
- Monsieur KERROUCHE Eric	Présent
- Madame LAFFORE Sandrine	Présente
- Monsieur LAGRAVE Renaud	Présent

- Madame LAINEZ Marie-Claude	Présente
- Monsieur LAMARA Laurent	Présent
- Madame LAMARQUE Gisèle	Présente
- Madame LANZI Nathalie	Présente
- Monsieur LAOUANI Tarik	Présent
- Madame LAPRÉE Véronique	Présente
- Madame LATOURNERIE Marie-Angélique	Présente
- Monsieur LAURENT Patrice	Présent
- Madame LE GUEN Nathalie	Présente
- Madame LEICIAGUEÇAHAR Alice	Présente
- Monsieur LENOIR Laurent	Présent
- Madame LE YONDRE Nathalie	Présente
- Monsieur MACAIRE Jean-François	Présent
- Monsieur MALHERBE Gonzague	Présent
- Madame MARCHAND Régine	Présente
- Madame MARENDAT Véronique	Présente
- Madame MARTY Christine	Présente
- Madame MESNARD Françoise	Présente
- Monsieur MINVIELLE Michel	Présent
- Madame MOEBS Christine	Présente
- Madame MOGA Martine	Présente
- Monsieur MOLIERAC Guillaume	Présent
- Madame MONCOND'HUY Léonore	Présente
- Monsieur MOREAU Guy	Présent
- Madame MOTOMAN Laurence	Présente
- Monsieur MUÑOZ Jonathan	Présent
- Madame NADAU Marie-Françoise	Présente
- Monsieur NAUCHE Philippe	Présent
- Madame NAYACH Laure	Présente
- Monsieur NEMBRINI Jean-Louis	Présent
- Monsieur ORVAIN Jérôme	Présent
- Monsieur OXIBAR Marc	Présent
- Madame OZSOY Mumine	Présente
- Monsieur PAGÈS Jean-Louis	Présent
- Madame PAIN Hélène	Présente
- Monsieur PALUTEAU Bruno	Présent
- Monsieur PATIER Christophe	Présent
- Monsieur PERREAU Thierry	Présent
- Madame PIEUCHOT Christelle	Présente
- Madame PINVILLE Martine	Présente
- Monsieur PUYJALON Eddie	Présent
- Monsieur RABIT Philippe	Présent

- Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre	Présent
- Madame REQUENNA Pascale	Présent
- Monsieur ROGISTER Thierry	Présent
- Madame ROUÈDE Laurence	Présente
- Monsieur ROUSSET Alain	Présent
- Monsieur SABAROT Henri	Présent
- Madame SABOURIN-BENELHADJ Muriel	Présente
- Monsieur SAINTE-MARIE Andde	Présent
- Madame SAINT-PÉ Denise	Présente
- Monsieur SAUVAITRE Daniel	Présent
- Monsieur SEBTON Aurélien	Présent
- Madame SÉMAVOINE Monique	Présente
- Madame SIARRI Alexandra	Présente
- Madame SIMONÉ Maryline	Présente
- Monsieur TARIS Joan	Présent
- Madame TARRASO Agnès	Présente
- Monsieur TAUZIN Arnaud	Présent
- Monsieur THIERRY Nicolas	Présent
- Madame THOMASSON-BERNIER Aurélie	Présente
- Monsieur TIRANT Benoit	Présent
- Madame TORTOSA Huguette	Présente
- Madame TRAPY Nathalie	Présente
- Monsieur TRIFILETTI Stéphane	Présente
- Monsieur TRIJOULET Thierry	Présent
- Monsieur UTHURRY Bernard	Présent
- Monsieur VANDENBROUCKE Gérard	Présent
- Monsieur VERDIN Alain	Présent
- Monsieur VEUNAC Michel	Présent
- Madame VEYSSY Catherine	Présente
- Monsieur VICTOR Cyril	Présent
- Monsieur VINCENT François	Présent
- Madame VOLPATO Mireille	Présente
- Madame WASZAK Reine-Marie	Présente
- Madame WERBROUCK Séverine	Présente
- Monsieur WILSIUS Francis	Excusé, pouvoir Mme MARCHAND

**FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL**  
**ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL**

**La séance est présidée par Monsieur Michel VEUNAC**  
**Doyen de l'Assemblée**

**M. VEUNAC.** - Merci Monsieur le Secrétaire de séance, cher Benjamin.

L'ordre du jour pour l'élection du Président et de la Commission Permanente suppose que les deux tiers des membres de notre Assemblée soient présents, ce qui est le cas au-delà.

Le quorum étant atteint, nous pouvons donc, mes chers collègues, valablement siéger.

Je vous rappelle que le Règlement Intérieur de la Région Aquitaine est applicable jusqu'à l'adoption du nouveau règlement intérieur de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Le quorum étant atteint, nous pouvons donc procéder à l'élection du Président du Conseil Régional.

Auparavant, je vous lis l'extrait de l'article du Code Général des Collectivités Territoriales, qui nous concerne sur ce point, et qui régit l'élection du Président.

Je cite : "Cette élection ne donne lieu à aucun débat. Le Président est élu à la majorité absolue des membres du Conseil Régional pour une durée de six ans. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative des membres du Conseil Régional. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge." Voilà ce que je voulais vous rappeler.

Avant le premier tour de scrutin, je demande aux candidats à l'élection à la présidence de me déposer, si ce n'est déjà fait, leur déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de leur action pour la durée du mandat.

*Déclarations écrites des candidats*  
*Cf annexes pages 57 - 58*

J'ai reçu les déclarations écrites, pour l'élection à la présidence de Région, de Monsieur Alain ROUSSET pour la liste PS/PRG/EELV et de Monsieur Jacques COLOMBIER pour la liste du Front National.

**M. DELRIEUX.** - Il faut que nous vérifions les procurations.

Il nous faudrait celle de Francis WILSIUS pour qu'on la vérifie.

Est-ce qu'il y a une procuration pour Yves D'AMECOURT ? Merci.

**M. VEUNAC.** - Si vous le voulez bien, pour le bon déroulement du vote et surtout pour le dépouillement, nous pouvons d'abord appeler les plus jeunes membres de chaque liste en tant qu'assesseurs-scrutateurs.

On va procéder à cet appel. Les plus jeunes membres de chaque liste sont :

- Monsieur Guillaume GUERIN pour la liste Les Républicains/UDI/Modem,
- Monsieur Etienne BOUSQUET-CASSAGNE pour la liste du FN, et enfin
- Madame Léonore MONCOND'HUY pour la liste PS/PRG/EELV.

Ils seront chargés de surveiller le vote.

Les isolements sont disposés de part et d'autre, ici et là, des bulletins sont déposés sur ces isolements.

Je vous invite, à l'appel de votre nom, à vous rendre à l'isoloir. Je vous rappelle que le passage à l'isoloir est obligatoire, donc je vous invite à déposer le bulletin dans l'urne et à procéder à l'émargement.

Ensuite, lorsque vous aurez voté, pour faciliter la poursuite des opérations, il faudra rejoindre votre place.

Toutes les conditions matérielles du déroulement de vote étant réunies, je déclare ouvert le scrutin du premier tour. Je vous remercie de répondre à l'appel de votre nom pour l'opération de vote du premier tour.

Monsieur le Secrétaire de séance, je vais vous demander de procéder à l'appel des votants.

Premier tour de scrutin

**M. DELRIEU.** - Je vais donc vous appeler cinq par cinq pour que vous puissiez vous préparer à l'isoloir.

- Madame ABELIN Véronique,
- Monsieur AGUERRE Barthélémy,
- Madame ALCORTA Martine,
- Madame ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie,
- Madame AMMOUCHE-MILHIET Soraya,
- Monsieur ARGENTON Xavier,
- Monsieur ASTIER Dominique,
- Monsieur AUDI Antoine,
- Madame AVERLAN Joëlle,
- Madame BARAT Geneviève,
- Monsieur BAUDE Vital,
- Madame BAYLE Josie,

- Madame BEDU Anne-Laure,
- Monsieur BELOT Nicolas,
- Monsieur BERGÉ Mathieu,
- Monsieur BERROYER Jean-Paul,
- Madame BEYRIS Maryline,
- Madame BEZIAT Françoise,
- Monsieur BITEAU Benoît,
- Monsieur BLANCHARD Gérard,
- Monsieur BLANCHÉ Hervé,
- Monsieur BLANCO Jean-François,
- Madame BONJEAN Elisabeth,
- Monsieur BONNEFONT Xavier,
- Monsieur BOUDIÉ Florent,
- Madame BOUDINEAU Isabelle,
- Madame BOULTAM Yasmina,
- Madame BOURDIN Katia,
- Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne,
- Madame BROUILLE Andréa,
- Madame BRUN Yveline,
- Madame CALMELS Virginie,
- Madame CASSIN Armelle,
- Monsieur CATHUS Christophe,
- Monsieur CAVITTE Pascal,
- Madame CHADJAA Sally,
- Madame CHADOURNE Sandrine,
- Madame CHARAÏ Naïma,
- Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée,
- Monsieur CHARTIER Olivier,
- Madame CHASSAGNE Christelle,
- Madame CHAUMERON Lucie,
- Monsieur CHÉRET Pierre,
- Madame CHEYROUX Claudie,
- Monsieur CIBERT Cyril,
- Madame CLAVEAU-ABBADIE Charline,
- Monsieur COINAUD Pierre,
- Monsieur COLOMBIER Jacques,
- Madame COMBRES Maryse,
- Monsieur CORREIA Eric,

- Monsieur CORSAN Jean-Jacques,
- Madame COSTES Marie,
- Madame COUTANT Françoise,
- Monsieur D'AMÉCOURT Yves (excusé, pouvoir Mme Calmels),
- Monsieur DARBON Alain,
- Monsieur DAURÉ Jean-François,
- Madame DE AZEVEDO Aurélie,
- Monsieur DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc,
- Monsieur DEGUILHEM Pascal,
- Madame DELATTRE Nathalie,
- Madame DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie,
- Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane,
- Monsieur DELRIEUX Benjamin,
- Madame DERVILLE Sandrine,
- Monsieur DESHAYES Maurice-Claude,
- Madame DIAZ Edwige,
- Monsieur DIONIS DU SÉJOUR Jean,
- Monsieur DORTHE Philippe,
- Monsieur DRAPRON Bruno,
- Monsieur DUBOIS Robert,
- Monsieur DUFORESTEL Pascal,
- Monsieur DURAND Pierre,
- Madame DURRUTY Sylvie,
- Madame DUTOYA Emilie,
- Monsieur EMON Jacky,
- Madame ESPAGNAC Frédérique,
- Madame ESTRADE Hélène,
- Monsieur FEKL Matthias,
- Monsieur FELTESSE Vincent,
- Madame FERREIRA Otilia,
- Monsieur FLORIAN Nicolas,
- Madame FONTALIRAN Nathalie,
- Madame FRANCO Natalie,
- Monsieur FREL Lionel,
- Madame FROPOS Sabine,
- Monsieur FROUSTEY Pierre,
- Monsieur GAMACHE Nicolas,
- Madame GENDREAU Béatrice,

- Monsieur GERARD Vincent,
- Madame GÉRARD Anne,
- Monsieur GUERIN Guillaume,
- Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick,
- Madame HARRIBEY Laurence,
- Monsieur HAZOUARD Mathieu,
- Madame HÉNAUT Christelle,
- Madame HÉRAUD Lydia,
- Monsieur HOUDET Christian,
- Monsieur HUSTAIX Gilles,
- Monsieur IRATCHET Jean-Michel,
- Monsieur JACQUILLARD William,
- Madame JEANSON Françoise,
- Madame JOUBERT Florence,
- Madame JUTEL Elisabeth,
- Monsieur KERROUCHE Eric,
- Madame LAFFORE Sandrine,
- Monsieur LAGRAVE Renaud,
- Madame LAINEZ Marie-Claude,
- Monsieur LAMARA Laurent,
- Madame LAMARQUE Gisèle,
- Madame LANZI Nathalie,
- Monsieur LAOUANI Tarik,
- Madame LAPRÉE Véronique,
- Madame LATOURNERIE Marie-Angélique,
- Monsieur LAURENT Patrice,
- Madame LE GUEN Nathalie,
- Madame LEICIAGUEÇAHAR Alice,
- Monsieur LENOIR Laurent,
- Madame LE YONDRE Nathalie,
- Monsieur MACAIRE Jean-François,
- Monsieur MALHERBE Gonzague,
- Madame MARCHAND Régine,
- Madame MARENDAT Véronique,
- Madame MARTY Christine,
- Madame MESNARD Françoise,
- Monsieur MINVIELLE Michel,
- Madame MOEBS Christine,

- Madame MOGA Martine,
- Monsieur MOLIÉRAC Guillaume,
- Madame MONCOND'HUY Léonore,
- Monsieur MOREAU Guy,
- Madame MOTOMAN Laurence,
- Monsieur MUÑOZ Jonathan,
- Madame NADAU Marie-Françoise,
- Monsieur NAUCHE Philippe,
- Madame NAYACH Laure,
- Monsieur NEMBRINI Jean-Louis,
- Monsieur ORVAIN Jérôme,
- Monsieur OXIBAR Marc,
- Madame OZSOY Mumine,
- Monsieur PAGÈS Jean-Louis,
- Madame PAIN Hélène,
- Monsieur PALUTEAU Bruno,
- Monsieur PATIER Christophe,
- Monsieur PERREAU Thierry,
- Madame PIEUCHOT Christelle,
- Madame PINVILLE Martine,
- Monsieur PUYJALON Eddie,
- Monsieur RABIT Philippe,
- Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre,
- Madame REQUENNA Pascale,
- Monsieur ROGISTER Thierry,
- Madame ROUÈDE Laurence,
- Monsieur ROUSSET Alain,
- Monsieur SABAROT Henri,
- Madame SABOURIN-BENELHADJ Muriel,
- Monsieur SAINTE-MARIE Andde,
- Madame SAINT-PÉ Denise,
- Monsieur SAUVAITRE Daniel,
- Monsieur SEBTON Aurélien,
- Madame SÉMAVOINE Monique,
- Madame SIARRI Alexandra,
- Madame SIMONÉ Maryline,
- Monsieur TARIS Joan,
- Madame TARRASO Agnès,

- Monsieur TAUZIN Arnaud,
- Monsieur THIERRY Nicolas,
- Madame THOMASSON-BERNIER Aurélie,
- Monsieur TIRANT Benoit,
- Madame TORTOSA Huguette,
- Madame TRAPY Nathalie,
- Monsieur TRIFILETTI Stéphane,
- Monsieur TRIJOULET Thierry,
- Monsieur UTHURRY Bernard,
- Monsieur VANDENBROUCKE Gérard,
- Monsieur VERDIN Alain,
- Monsieur VEUNAC Michel,
- Madame VEYSSY Catherine,
- Monsieur VICTOR Cyril,
- Monsieur VINCENT François,
- Madame VOLPATO Mireille,
- Madame WASZAK Reine-Marie,
- Madame WERBROUCK Séverine,
- Monsieur WILSIUS Francis (excusé, pouvoir Mme Marchand).

**M. VEUNAC.** - Mes chers collègues, je vous demande de regagner vos places, que notre Assemblée retrouve sa sérénité.

Monsieur le Secrétaire de séance, est-ce que tous les Conseillers Régionaux ont voté ?

**M. DELRIEUX.** - Oui.

**M. VEUNAC.** - Plus personne ne souhaite voter.

Je déclare donc le premier tour de scrutin clos.

*Fin du 1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Il va de soi que la séance n'est pas suspendue et se poursuit avec le résultat du vote puis, si vous le voulez bien, nous allons donc passer au dépouillement. Monsieur le Secrétaire de séance, c'est vous qui allez diriger les opérations de dépouillement, en présence des scrutateurs. Cela va consister d'abord à ouvrir l'urne et ensuite à ouvrir les enveloppes avec une lecture à haute voix par le Secrétaire de séance des bulletins, et le décompte du nombre de voix.

Nous allons commencer cette opération.

*Opération de dépouillement*

**M. DELRIEUX.** - Le dépouillement est terminé.

**M. VEUNAC.** - Mes chers collègues, le dépouillement de ce premier tour a donné les résultats suivants :

*Lecture par le doyen de séance*  
*- du résultat de vote*  
*- du décompte du nombre de voix obtenues par les candidats*

- **nombre d'inscrits : 183,**
- **nombre de votants : 183,**
- **nombre de suffrages exprimés : 137**
  
- **Le candidat n° 1, Alain ROUSSET, a obtenu 108 voix.**
- **Le candidat n° 2, Jacques COLOMBIER, a obtenu 29 voix,**
- **puis il y a 46 bulletins qui sont blancs ou nuls.**

**Alain ROUSSET, ayant recueilli la majorité absolue, est élu Président du Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.**

Je l'en félicite puis lui demande de me rejoindre et de prendre place à la tribune.  
Monsieur le Président je vous félicite et je vous rends votre fauteuil.

*(Cf résultat du scrutin secret de l'élection du président du Conseil régional – Annexe p 61)*

**M. LE PRESIDENT.** - Mes chers collègues, je suis sincèrement ému et fier de cette confiance. Emu parce que ce type de responsabilité, même si ce n'est pas la première fois que je l'obtiens, est toujours un moment à la fois de bonheur, de gravité et de grande responsabilité. Un moment aussi parce que nous allons créer ensemble une nouvelle Région. C'est suffisamment rare dans notre démocratie pour que nous mesurions, à l'aune de cette grande réforme, les responsabilités qui pèsent sur les épaules de chacune et de chacun. La France, dans son organisation, a coutume plutôt d'émietter, là nous rassemblons. Nous rassemblons des forces, nous rassemblons des identités, en les respectant, nous rassemblons 5,8 millions d'hommes et de femmes, jeunes ou moins jeunes, à qui il faudra apporter notre souci du quotidien, et en même temps la préparation de l'avenir. C'est une lourde tâche.

Les élections ont montré, par les votes, mais aussi par l'abstention, combien le monde politique était en situation de défiance, combien nos concitoyens ressentaient de souffrance, d'éloignement. L'emploi est bien entendu au cœur de leurs préoccupations, mais aussi la perception que les hommes et les femmes de notre Région ont, comme d'ailleurs dans la France entière, la perception d'un oubli, d'un manque d'efficacité de l'action publique, au-delà d'ailleurs de la classe politique que nous représentons pour notre part ici. C'est à l'égard de l'action publique que cette défiance se manifeste, même si quelque part les françaises et les français, et bien sûr les habitants de notre Région, oublient parfois que notre modèle social, par la présence d'aides-soignantes et d'infirmières auprès de personnes âgées, mais aussi beaucoup d'autres choses, est aussi une conquête de la République.

Ce vote nous oblige, m'oblige à nous rassembler. Il y a le résultat des élections, bien sûr, et la majorité de cette Assemblée que j'observe avec à la fois gourmandise, parce que nous allons être nombreux pour travailler, puis en même temps en nous mettant et en nous mettant un défi singulier d'ouvrir, de rechercher le plus possible des majorités d'idées et de projets. Nous le devons à cette Région, la plus grande de France, sûrement la plus belle. Assumons la beauté. Qui peut revendiquer d'avoir à la fois la montagne et ses paysages agricoles ruraux magnifiques du Limousin, de Poitou-Charentes ou d'Aquitaine ? Qui peut avoir cette longue côte Atlantique préservée, à une époque où l'Etat a souhaité préserver ses rivages magnifiques qui aujourd'hui s'agrandissent (plus de 750 kilomètres) ? Encore une fois, c'est une immense fierté de se dire que notre terrain d'action va jouer sur cette nature d'abord généreuse de sa prodigalité populaire.

Je l'ai évoqué d'un mot dans la note que j'ai déposée sur le bureau du doyen d'âge, cette prodigalité populaire est essentielle, c'est la randonnée, c'est la chasse, la pêche, l'agriculture, ce sont toutes nos activités populaires où la culture et le monde associatif ont une présence exceptionnelle. Je partage en ce moment les mots de Michel VEUNAC, nous avons eu la chance d'avoir un très jeune doyen, et je partage ses mots sur l'audace, la rigueur, la modernité et la générosité. Je partage aussi ses références.

Cette Région est une. A partir d'aujourd'hui, sans que nous nous soyons encore prononcés sur le nom, il va falloir que nous mettions rapidement en place un groupe de travail créatif sur le nom de la Région, adossé au site internet que les trois Régions anciennes ont mis en place, pour proposer au Gouvernement et au Conseil d'Etat, d'ici le mois de juin, ce nom qui doit nous rassembler, qui doit claquer aussi auprès de chaque habitant, qui doit être une marque pour nos produits, qu'ils soient agricoles, agroalimentaires ou qu'ils soient de terroir, qu'ils soient de nos savoir-faire ou de notre tourisme.

Ce travail de nommer cette Région est une responsabilité lourde parce que nous allons inscrire, dans l'Histoire de France et dans l'Histoire de l'Europe, une immense Région. Il va falloir aussi, parce que c'est ce qui m'est revenu et ce qui nous est revenu pendant la campagne, être proche de chacun de ses territoires. La proximité, comme la préparation de l'avenir, est un vrai défi pour nous. Cela supposera que nous nous y mettions tous parce que les responsabilités vont être considérables dans les Conseils d'Administration des lycées, dans les différents organismes qu'anime ou auxquels participe cette grande Région, la proximité aussi avec des élus - un peu des Secrétaires d'Etat - qui représenteront sur les territoires la Région, qui auront pour tâche d'en coordonner, dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, les dossiers de la Région. Qui auront pour tâche de les accompagner dans les procédures administratives.

Nous allons créer aussi très rapidement une DATAR. Chacun se souvient de cette délégation à l'aménagement du territoire, qui a porté l'accompagnement de la politique contractuelle, qui a porté l'animation des différents pays. Cette DATAR aura pour tâche à la fois d'avoir une capacité d'analyse, et nous nous appuyerons beaucoup sur les universités, pour voir quels sont les territoires qui sont les plus en déprise. On les connaît, le travail de l'INSEE va nous y aider. Nous mettrons en place un accompagnement spécifique pour tous les territoires de cette grande Région qui sont en situation de déprise.

Pour le reste, des contrats de mobilisation, des contrats de pays seront développés. Il faudra rapidement - un groupe de travail sera là aussi mis en place avec cette nouvelle Assemblée - que nous réfléchissions à la granulométrie, à la géographie de l'ensemble de ces territoires.

Je m'appuierai sur vos propositions, sur le dialogue constructif qui émanera de vos rangs. Faut-il un département ? Faut-il un pays ? Là, une agglomération ? C'est à trancher entre nous. J'ai regretté que la politique contractuelle des pays disparaisse, ou plutôt la notion de pays, je pense que c'était une base que les législateurs et les Gouvernements avaient judicieusement mis en place parce qu'ils s'adossaient aussi à une co-construction des stratégies territoriales. Ce mot "co-construction", vous m'entendrez le rappeler souvent. Je pense que l'on ne peut plus faire de politique publique et d'action publique sans que sa réflexion et les choix ne soient partagés entre les élus que nous sommes, qui doivent arbitrer, et le monde socioprofessionnel, le monde culturel, le monde associatif, bref, celles et ceux, citoyens engagés qui, sur les territoires, participent de l'action territoriale.

Nous devons inventer, à notre échelle, une nouvelle façon de vivre la démocratie, plus transparente, plus ouverte, plus collaborative. D'ores et déjà, l'expérience qui est la nôtre a fait participer le monde agricole, le monde industriel, parfois le monde associatif, le monde syndical, regroupés ou passés au sein des Conseils Economiques et Sociaux. C'est à une invention d'une démocratie territoriale nouvelle que je vous invite. Je ne la ferai pas seul, le Conseil des Vice-Présidentes et des Vice-Présidents non plus, la majorité non plus, nous aurons à trancher, y compris au sein de notre Assemblée.

La présidence des Commissions, et notamment la Commission des finances, sera ouverte aux élus de la minorité et nous aurons à mettre en place ce dispositif. Je m'appuierai aussi sur une initiative que la Région Poitou-Charentes avait mis en place, c'est une forme de structure d'accueil et d'appel de nos concitoyens pour faire en sorte que le temps de gestion d'un dossier soit le plus court possible. Nous aurons à mettre en place une Administration. Il n'y a plus qu'une Région, cette Région dispose d'une Administration que je veux saluer, de fonctionnaires, de contractuels, dans les lycées, dans les sièges, qui auront une lourde tâche : faire en sorte que le service public ne s'arrête pas et inventer, comme nous l'avons fait pour l'usine du futur, une Administration du futur. C'est un mot que Gérard VANDENBROUCKE a prononcé souvent. Nous devons faire en sorte que des équipes mobiles, notamment autour de nos grandes compétences d'emploi et de formation, puissent aller sur les territoires. Que là où c'est nécessaire, une ingénierie spécifique soit mise en place, c'est la DATAR dont je parlais tout à l'heure.

Cette Administration ne coûtera pas plus cher à nos concitoyens ou à notre action publique demain qu'aujourd'hui, il y aura des mutualisations, par définition. Nous nous adosserons aussi aux nouvelles techniques de communication. Je lance de suite l'idée de salles immersives de vidéoconférences de telle sorte que nous puissions travailler en facilité. Les technologies ayant beaucoup évolué, nous aurons dans ce domaine à nous adosser à ces technologies, que l'université de Rennes a par exemple mis en place, pour éviter, autant que faire se peut, de multiplier les déplacements.

Nous allons, sur cette partie de ce projet liée à la proximité et aux territoires, à réfléchir aussi aux nouvelles formes d'action publique. Je pense notamment à la santé, domaine qui, en dehors des hôpitaux, est exercé par la médecine libérale, dont on voit aujourd'hui que cette médecine libérale se rapproche des centres-villes et déleste parfois le monde rural ou les banlieues. C'est la maison de santé, nous l'avons initiée dans nos Régions, et je crois qu'il y en a déjà plus de 70 dans la grande Région, mais il nous faut réfléchir aux modalités d'exercice de la médecine au plus proche. Il nous faut réfléchir à ce que notamment le Limousin a initié à travers l'e-santé, ou ce que l'on appelle la silver économie : désisoler le médecin, faire en sorte que les infirmiers et les infirmières d'une part, les aides-soignants et aides-soignantes d'autre part, participent plus à cet accompagnement de la santé. Nous allons vers un bouleversement, mais en tout cas un travail plus collectif du monde médical et paramédical, ce que notre responsabilité de formation (infirmières, aides-soignants, kinésithérapeutes, etc.) nous amène à réfléchir. Cette notion, qui mélange à la fois le quotidien, la solidarité, fait partie des actes essentiels.

Je voudrais aussi, et j'en ai beaucoup parlé pendant la campagne, que nous nous engagions sur la prévention. L'action publique ne peut pas être simplement curative et nous ne pouvons pas continuellement nous plaindre d'un retrait de l'Etat. Préventive pourquoi ? Regardez l'échec scolaire, regardez l'échec des deux premiers cycles universitaires. A priori, nous n'avons pas de responsabilité. Sauf que pouvons-nous rester indifférents ? - et on a commencé à le mettre en place - devant la précarisation d'une partie de la jeunesse ? Ne nous étonnons pas, après les taux d'échec scolaire - et ce n'est pas remettre en cause la qualité du corps enseignant -, que le taux de chômage des jeunes soit élevé. Mettons en place, avec les meilleures expériences qui existent soit ici, soit à l'échelle internationale, et je pense notamment au Québec, cette plateforme d'aide aux devoirs que les communes ont depuis longtemps mis en place et qui, au Québec, a des résultats spectaculaires (division par deux de l'échec scolaire). Pensons avec les responsables universitaires ce que représentent les 50 % de décrochage d'étudiants dans les deux premières années.

Prévention aussi sur le plan de la santé, ce sont les maisons de santé, c'est l'e-santé. J'ai découvert des initiatives et des innovations extraordinaires en Limousin, et je sais qu'il y en a aussi dans la grande Région. Il faut que sur ces nouvelles façons de gérer la solidarité, nous soyons inventifs, nous ne nous accrochions pas simplement à ce qui a pu se passer dans les demandes sociales formulées en 1945. Essayons d'innover, c'est, je crois, ce que nous ont demandé nos électeurs. Cela participe bien sûr de l'économie sociale et solidaire, dont aura la charge un vice-Président de la Région.

Cette solidarité, cette unité, ce sont aussi nos infrastructures, avec ce que nous confie la loi, d'abord les TER, le train du quotidien, mais aussi là où il le faut sur les liaisons régionales routières, qui sont d'ailleurs déjà inscrites notamment aux contrats de plan du Limousin et de Poitou-Charentes, et que nous avons ici, en Aquitaine, inscrit pour la liaison entre Bordeaux et Pau.

Ces infrastructures, il va falloir à la fois les moderniser et je pense qu'il faut que l'Etat trouve d'autres sources de financement que les ressources budgétaires qu'il mobilise aujourd'hui, sinon nous ne nous en sortirons pas compte tenu du poids de la dette de la SNCF. J'ai suggéré le grand emprunt, préparer l'avenir, dans une première étape les universités, pourquoi pas dans les grandes infrastructures avec l'aide de l'Europe. Il faut aussi revenir sur cette taxe carbone, 9 000 camions par jour qui traversent, venant d'Espagne ou du Portugal, l'Aquitaine Poitou-Charentes et sur lesquels, à la différence des autres pays européens, ne pèse aucune taxe particulière, qui nous aiderait au contraire à faire un report modal de la route vers le rail.

Puis il y aura le combat de la régularité, qui est une bataille incessante dans ce domaine-là, du confort, de la sécurité. C'est cela, me semble-t-il, participer à l'unité de cette Région. Nous devons rapidement en faire connaître son attractivité. L'attractivité industrielle et économique existe. Si je ne prends que le cas de l'Aquitaine, 13 000 couples d'âge actif arrivent par an, ce qui pèse d'ailleurs sur notre chômage. Quand une famille arrive de Paris, il y a un emploi qui est pourvu, il faut pourvoir au second. Beau défi qui rassemble unité, attractivité, solidarité et visibilité.

Puis il y a cette grande compétence, qui n'est certes pas totale, il est toujours difficile en France de faire progresser la décentralisation et la régionalisation, c'est un combat que j'ai mené pendant beaucoup d'années, à la tête des Régions de France. Comme cela se passe chaque fois en France, la situation et les événements vont faire progresser. Paradoxalement, la décentralisation progresse en France par la force des choses. Là, nous avons une situation de l'emploi aujourd'hui qui va nous faire revenir ces idées que j'avais soumises à l'Assemblée nationale lors du vote de la loi NOT Re. Il n'est pas acceptable que nous ayons tant d'entreprises qui veulent recruter et qui ne trouvent pas les salariés qui vont bien. Il y a sûrement un problème culturel pour certains métiers, à l'égard de l'apprentissage, le problème n'est pas que financier. En tout cas, il nous faut réfléchir à un dispositif de service public régional de l'emploi. On a commencé ici à le mettre en place, à destination notamment des apprentis, des élèves de lycées professionnels ou des demandeurs d'emploi en formation. S'il n'y a pas de progrès dans la décentralisation, si nous ne pilotons pas en totalité le service public de l'emploi, alors je vous proposerai de le mettre en place.

Nous avons un devoir à l'égard de ceux qui souffrent, comme nous avons un devoir à l'égard de ceux qui créent et qui mettent leur talent, la prise de risque, dans nos compétences.

Sur le développement économique, je ne change pas de stratégie : la stratégie essentielle est l'innovation. C'est l'innovation de hier, celle de demain. Si nous n'innovons pas dans tout notre tissu économique, alors quelque part il ne faut pas s'étonner que nous ayons des difficultés. L'innovation, c'est l'ouverture des universités. Je sais que le maire de Poitiers notamment attend beaucoup des modèles que nous avons pu mettre en place, même si sur la transition énergétique de choses ont été faites et qu'il y a un laboratoire magnifique. L'université de Limoges, l'université de Pau et les pôles universitaires de proximité doivent contribuer à irriguer notre tissu de PME et de petites entreprises de nouvelles façons de produire, de nouveaux produits. L'innovation est de rupture, mais elle est aussi incrémentale. Cette innovation, dans ces domaines, sera prioritairement financée par cette grande Région.

Il nous faut des outils, notamment un fonds d'investissement régional massif. La France manque de fonds propres. Comme notre épargne est recentralisée sur Paris, nous avons des délais de décision et des conditions de décision qui sont inacceptables pour nos PME. J'ai encore des exemples dans la tête ces derniers jours. Nous ne pouvons pas uniquement faire confiance à un certain nombre de grands fonds ou aux fonds des veuves singapouriennes ou californiennes - même si je n'ai rien contre les veuves singapouriennes, ni californiennes -, mais nous devons avoir un outil à notre disposition, c'est ce que me demande depuis longtemps les chefs d'entreprises. J'aurais aimé que la BPI fût régionalisée, comme en Allemagne, avec les Landesbank.

Le choix n'a pas été celui-là, je le regrette, je continuerai "d'enfoncer le clou", mais nous créerons - et on a commencé à en discuter avec les banques de la place -, avec les entreprises, des dispositifs permettant d'avoir un fonds de plusieurs centaines de millions d'euros de telle sorte que nous puissions accompagner, sur le long terme, l'entreprise, son capital, ses fonds propres. De telle sorte qu'un événement heureux d'une entreprise ne se traduise pas, comme c'est en train de se passer pour certaines entreprises de notre territoire, par la décapitation du management de telle ou telle entreprise et la vente par les fonds, parce que l'entreprise a pris de la valeur, parce que la découverte ou la recherche est exceptionnelle, de telle ou telle pépite qui demain deviendra une entreprise de taille intermédiaire.

Ensuite, nous aurons, et c'est fondamental, notamment dans le domaine aéronautique, à mieux structurer la chaîne de sous-traitance. Nous sommes encore dans ce modèle français où tout remonte trop à Paris.

J'ai confiance dans nos grandes entreprises, sauf que le rapport des services achats de ces grandes entreprises et de nos PME n'est pas un rapport toujours correct. Il faut que nos PME sous-traitantes montent en taille, d'où les besoins de fonds propres, d'où les besoins de formation, d'où les besoins de croissance, d'où le projet usine du futur qui a été inventé en Aquitaine, proposé d'ailleurs par l'Aquitaine et où aujourd'hui nous avons la moitié de nos entreprises de France. Il faudra que très rapidement, et je l'ai évoqué aux entreprises de Poitou-Charentes et de Limousin, nous étendions ce projet d'usine du futur à toute cette grande Région. Ce sont des moyens budgétaires, en investissement, en fonctionnement, en formation, ce sera une priorité pour la Région.

Le monde agricole et agroalimentaire fait de nous la première puissance en valeur agricole d'Europe, c'est une chance. En même temps, on sait qu'il y a continuellement des difficultés. Aujourd'hui sur l'élevage, pensons à la crise à venir pour laquelle il faudra très rapidement que nous mobilisions une part de secours, après les discussions avec l'Etat. Mais l'élevage souffre alors que plus de 50 % de notre agriculture vient de l'élevage. Accès à l'eau, accès au foncier, nous créerons une structure dédiée sur l'accès au foncier. Installation des jeunes agriculteurs, que renforcent d'ailleurs les crédits européens du FEADER, pour lequel des sommes importantes sont inscrites. L'agriculture n'est pas simplement une diminution du nombre des actifs agricoles, les économistes qui d'ailleurs veulent bien se pencher sur cette question montrent que le monde agricole est aussi le monde agroalimentaire. Nous avons la chance de disposer de structures coopératives exceptionnelles. Le monde coopératif, que je réunirai très vite, va travailler à l'échelle de cette grande Région. C'est un appui considérable pour le revenu des agriculteurs, mais aussi pour les perspectives d'avenir.

Il ne s'agira pas d'opposer d'ailleurs le monde coopératif au monde privé, tout le monde a sa place et il y a une stimulation qui est à l'intérieur de cette économie plutôt forte. Il nous faudra aussi, comme je l'évoquais au niveau de la sous-traitance aéronautique, nous pencher sur la modernisation du tissu agroalimentaire. Il faut que nous doublions le nombre d'entreprises de taille intermédiaire dans cette Région, que nous soyons un modèle en France. C'est grâce à cela, grâce à ces ETI, que l'Allemagne a baissé le chômage. Les ETI créent autour de 70 000 emplois par an. Les grandes entreprises, parce qu'elles sont aspirées à l'international, reculent de 50 000 sur 3 ou 4 années. On voit bien le modèle sur lequel il faut avancer.

La création d'entreprises, qu'elles soient agricoles, industrielles, numériques. Il faut que nous soyons - on l'est déjà en croissance - la première Région en termes de création d'entreprises, avec des dispositifs adaptés, des plateformes adaptées. Le numérique est aussi un défi, à la fois bien sûr sur le très haut débit sur tous les territoires.

Là, la Région, avec les Départements, a joué les investisseurs. Le privé, auquel nous nous sommes adressés, n'a pas souhaité investir, sauf à des niveaux de subventions intolérables. Investir dans le numérique, c'est à voir de main levée. Il ne s'agit pas bien entendu de se transformer en opérateur, mais les opérateurs, à l'échelle de cette grande Région, concourront pour opérer ces réseaux que nous mettrons en place, notamment pour le monde rural. Puis il y a les usages du numérique et, dans la santé, j'en ai évoqué tout à l'heure. Il faut aussi que toutes nos entreprises se numérisent, c'est une révolution absolue, totale. Nous avons pris du retard, on n'a pas su passer du minitel à l'ordinateur, tout le monde le sait.

Aujourd'hui, nous avons la chance, dans cette Région (Angoulême, Bordeaux, Poitiers, Limoges, Mont-de-Marsan), d'avoir un réseau d'entrepreneurs exceptionnel dans le domaine du numérique, une créativité que nos pépinières d'entreprises accueillent abondamment. Ce numérique, il faut que nous l'aidions à croître, tout en maintenant sa génération spontanée. C'est un vrai défi.

Ensuite, il y a tous les autres secteurs. La vigne et le vin, vous imaginez le bonheur qu'il y a de parcourir nos territoires. Je suis très heureux des réunions que j'ai pu faire entre le Cognac et le vin de Bordeaux. Je n'ai pas encore organisé entre le Cognac et l'Armagnac, mais on va le faire. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois, c'est une capacité d'exportation incroyable. Je suis admiratif à l'égard du modèle du Cognac : 98 % d'exportation. C'est aussi la forêt, la plus grande d'Europe, avec tellement de choses à faire. On a retardé nos innovations dans le domaine de la forêt, notre organisation, notamment du secteur intermédiaire de l'industrie du bois. Les espagnols sont beaucoup plus en avance que nous. Il faudra que l'on regarde, et j'ai déjà fait des réunions avec le monde de la forêt, les différentes actions que nous pouvons mener. Il y a bien entendu l'utilisation de trituration, mais on voit bien aujourd'hui qu'il y a des usages plus rémunérateurs dans la construction. Puis ce fabuleux chantier de la chimie verte, nous avons déjà des entreprises et des laboratoires qui travaillent dans ce domaine-là (à Poitiers, à Bordeaux, dans les Landes, etc.), on a un potentiel extraordinaire. Nous avons besoin de planter ou de replanter la forêt, à la fois pour les usages économiques, c'est une forêt cultivée, mais aussi pour les usages humains, de loisirs, que j'évoquais tout à l'heure.

Parmi les autres secteurs, il y a bien entendu celui du tourisme, cette côte magnifique mais pour laquelle, avec le GIE littoral, qui associe à la fois les communes, les intercommunalités, les Départements, les acteurs, nous avons commencé à travailler dans le respect de l'environnement et le respect de cette côte magnifique pour pouvoir moderniser notre tissu d'hôtellerie et d'accueil.

Le secteur des matériaux, pour lequel des structures de transfert de technologies, des laboratoires, des entreprises, il faut réfléchir aux matériaux de demain.

Il ne faut pas que l'on reste, parce que la transition énergétique est essentielle, sur des produits fossiles. Nous avons les moyens, justement avec la forêt de cette grande Région, avec d'autres cultures, de pouvoir préparer tout ce qui est matériaux biosourcés. C'est un enjeu pour nos laboratoires, il faudra d'ailleurs que nous ayons une stratégie de recherche. Nous l'avons mise en place ici, il ne s'agit pas, dans notre travail avec l'université qui doit être un travail de fond, de verser simplement des sommes très importantes (10 % du budget pour ce qui concerne l'Aquitaine), il s'agit de stratégie qu'il nous faut développer sur l'ensemble de ces domaines. Je peux citer le naufrage, en faisant un clin d'œil à Jean-François FOUTAINE, maire de La Rochelle, qui est venu participer, et je l'en remercie, à cette Assemblée.

Beaucoup de secteurs émergents : le secteur de la santé, le secteur des médicaments. Dans ce domaine de l'économie, on a vraiment de l'or au bout des doigts, au bout de nos pays, avec bien entendu l'idée que tout cela est réparti sur notre territoire. L'expérience qui est la mienne à la tête de l'Aquitaine a montré que notre développement est polycentré. Je le dis pour les élus qui viennent d'autres Départements : il n'y aura pas de centralisme bordelais, ni sur le plan économique, ni sur le plan culturel, ni sur le plan éducatif. Il y a bien entendu les universités, mais c'est aussi avec cette ouverture que je veux présider cette grande Région.

Ensuite, il y a la formation. Beaucoup se gaussent en se disant : "on ne sait pas faire une politique de formation". D'ailleurs, le Président de la République a souhaité, dans le courant du mois de janvier, rencontrer les Présidents de Région. Il va y avoir une discussion assez forte. Nous sommes responsables d'une partie de la formation, il faut que l'on renforce les Régions dans ce domaine-là parce que la multiplicité de ses responsabilités entraîne la déresponsabilisation. Il faut que l'on soit comptable totalement de nos compétences. Chaque fois que le législateur a transféré pleinement une compétence, cette compétence a été réussie. Mais la formation est un élément essentiel, regardez le pôle du cuir de Thiviers, de Montbron, de Saint-Yrieix. Regardez, à partir de lycées, à partir de l'AFPA, ce que nous avons pu faire, HERMES arrivant à Montbron, autour du cuir et du luxe. Regardez ce qui a été fait et que nous devons développer avec les agriculteurs de Dordogne et du Limousin pour faire en sorte qu'ils élèvent leurs bêtes de telle sorte que l'on puisse mieux utiliser le cuir, rouvrir des peausseries.

Il y a des aventures territoriales exceptionnelles à vivre. Regardez l'Aéro campus de Latresne : 700 stagiaires quand nous l'avons racheté, 23 000 aujourd'hui de tous ordres, 100 % de réussite au Bac, 80 % de mentions, et pour des jeunes qui viennent de milieux populaires. Il faut que ces fiertés nous animent et qu'elles soient partagées. Tout ne sera pas réglé bien sûr, et l'action publique n'est jamais finie, mais c'est cela.

Puis il y a bien entendu notre participation, elle doit être encore plus efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui sur la transition énergétique. Le réchauffement climatique ne fait plus débat, ceux qui dégustent le vin de Bordeaux savent qu'il a pris un degré et demi, que les vendanges se font 3 semaines ou 1 mois avant, que nous avons des précipitations erratiques. Comment prendre cette transition énergétique ? D'abord, elle va être utile à nos concitoyens, qu'ils soient agriculteurs ou particuliers, qui veulent isoler leur maison, installer un potentiel de production énergétique avec la méthanisation, avec des cellules photovoltaïques sur le toit des fermes ou des granges.

Ensuite, il y a ce potentiel de création d'emplois technologiques. C'est vrai que je l'ai beaucoup abordé en Aquitaine, ce sont les énergies hydroliennes, c'est la pile à hydrogène, c'est le stockage de l'énergie pour lequel nous avons une convention avec Hydro-Québec, qui - ce n'est pas sûr parce que c'est un risque qu'a pris la Région - peut peut-être nous amener sur le bassin de Lacq, l'entreprise européenne de fabrication des batteries, donc de stockage de l'énergie. Il nous faudra continuer cela, nous adosser au potentiel de recherche publique et privée. Ce sont des comportements différents, individuels ou collectifs, sur l'usage de l'eau, mais sur plein d'autres choses : sur le type de voitures, sur la priorité au transport collectif. Il y a tellement de choses à faire.

Nous sommes la Région dans ce creuset étonnant, passionnant, de contacts entre le monde de la créativité et le monde de l'action publique. Je parlais tout à l'heure de co-construction. Comment rassembler ces forces ? Comment les stimuler ? Comment donner confiance à un jeune qui veut créer son entreprise, dans le domaine des biotechnologies comme dans le domaine de la transition énergétique ? Comment rassembler nos moyens ? Celles et ceux qui ont travaillé avec moi dans le Conseil Régional d'Aquitaine savent que je ne souhaite pas disperser les actions, que cette Région doit avoir des priorités, bien sûr dans le cadre de ses compétences. Que nous devons être avec les effets de levier les plus forts, avec des actions structurantes, visibles. La dispersion, le clientélisme, tout cela n'a pas de sens, nos concitoyens le réprouvent. Être à sept derrière un ruban, et je l'ai dit souvent, signifie qu'il n'y a personne, cela signifie que nous ne sommes pas lisibles...

Je pense au logement des jeunes par exemple, nous l'avons pris, 30 % de logements des jeunes étudiants de France ont été construits en Aquitaine en 2009 et 2010. Cela montre que lorsque l'on "met le paquet" sur une priorité, on a des résultats.

Cela signifie que l'on abandonne d'autres choses et il faut que nous soyons ensemble pour choisir ces priorités. Je le disais tout à l'heure, cela se passera dans la rigueur budgétaire et cela se passera dans la croissance de notre budget d'investissement. Aujourd'hui, nous sommes en Aquitaine à 44 %, la Région nous amène à 40 %, ce qui fait de nous la 3<sup>ème</sup> Région française. Nous devons remonter à la première place, sur la totalité. Derrière tout cela, il y a la rénovation de nos lycées, l'équipement numérique, il y a nos petites salles de cinéma que nous avons toutes numérisées, il y a les CFA dont il faut poursuivre la construction, il y a les investissements sur les ports, il y a les équipements intercommunaux qui entrent dans le cadre de nos compétences, il y a les bâtiments agricoles, il y a l'usine du futur. Cette capacité d'investissement ne doit pas être surreprésentée par rapport à ce qu'est l'action publique.

Quand on forme des chômeurs, quand on fait rouler des trains, quand on fait fonctionner des lycées, tout cela entre dans le cadre de l'action publique. Sur le plan du fonctionnement interne, j'ai aussi évoqué la stabilité pour l'instant et nous ferons, dans le respect de nos hommes et des femmes de cette Région, les économies qu'il conviendra, de telle sorte que dans le mot service public, la part la plus importante soit le mot public. C'est peut-être ce que demandent aussi nos concitoyens : comment innover pour redonner à cette notion d'action publique et de service public, dans son efficacité, les meilleures retombées ? Il faudra que l'on évalue d'ailleurs tout cela, qu'une Commission d'évaluation des politiques publiques, comme nous l'avons fait dans le mandat précédent, voit le jour. S'il y a des candidats, parce qu'ils sont particulièrement intéressés, compétents, je ne mettra i pas des conditions de majorité ou de minorité pour animer cette Commission. Je pourrais bien sûr évoquer mille choses.

Laissez-moi vous redire ma fierté, laissez-moi vous redire que je prends cette responsabilité avec le cœur et en même temps avec la volonté d'audace, de courage, mais tout cela ne peut se faire qu'en équipe, et cette équipe, nous allons maintenant la constituer avec la Commission Permanente.

Je vous remercie.

**M. COLOMBIER.** - Monsieur le Président, votre élection étant terminée, je crois que nous pouvons vous adresser quelques mots et avoir le droit de prendre la parole dans cet hémicycle, mais la loi nouvelle étant ce qu'elle est, nous l'avons bien entendu respectée.

Permettez-moi, au nom de mon groupe, après ce long monologue de près de trois quarts d'heure, mais je ne doute pas de votre passion pour la Région, j'avoue que je me voyais à nouveau en pleine campagne électorale, avec un long développement d'un programme de campagne...

Quoi qu'il en soit, nous avons écouté avec attention et permettez-nous de vous adresser bien sûr nos félicitations de principe à cette élection aujourd'hui, puis de remercier aussi les 507 789 électeurs qui ont fait confiance à notre liste durant cette longue campagne.

Je remarque, au vu de votre élection aujourd'hui, qu'une voix de Droite s'est portée sur vous, une voix de la Droite agglomérée qui, sitôt le 2<sup>ème</sup> tour le 13 décembre, s'est disloquée en un certain nombre de groupes politiques. C'est tout à fait son droit, mais sont-ce les prémices d'une "UMPS" bien réelle au plan national qui se dessineraient ici ? Nous le verrons, mais la question mérite d'être posée.

En tant que premier groupe politique d'opposition dans cette Assemblée, nous ne serons, sachez-le, pas dans une opposition systématique et stérile, mais dans une opposition claire. Nous serons, je l'ai précisé à plusieurs reprises tout au long de la campagne, un groupe de pression, dans le bon sens du terme, et un groupe de proposition sur un nombre de dossiers. Nous voterons donc ceux qui iront et qui seront en faveur des habitants de cette Région, au nom du principe de priorité régionale. Je rappelais, dans une formule lapidaire, que chaque euro sortant de cette institution doit profiter exclusivement aux habitants de cette Région. Ensuite, nous nous opposerons bien sûr à un certain nombre de dossiers. Vous nous avez lancé en effet quelques pistes intéressantes qui sont à voir tout au long des plénières auxquelles nous assisterons.

Voilà ce que je voulais vous dire en préambule de votre programme et du développement que vous en avez fait.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci.

**Mme CALMELS.** - Monsieur le Président, mes chers collègues, les électeurs de la grande Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes se sont déterminés, sans aucune ambiguïté, le 13 décembre dernier puis chacun et chacune est respectueux du suffrage des urnes, comme je le suis, et c'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai pas souhaité me présenter ce matin à la présidence de la Région. Vous venez d'être élu, et nous vous en félicitons. C'est le principe de la démocratie de s'y soumettre et nous avons, pour nous, la fierté d'avoir livré une vraie campagne pour mettre sur la table les sujets que nous jugeons importants, voire capitaux, centraux, pour notre grande Région.

A cet égard, je souhaite, si vous me le permettez, remercier également tous les habitants de notre grande Région qui ont porté leurs suffrages sur notre liste "Génération nouvelle Région", et sur notre projet, et les assurer de notre détermination à poursuivre la défense de nos valeurs et de nos idées.

Le temps de la confrontation des idées est désormais derrière nous et, au nom du groupe Les Républicains, comme au nom de l'intergroupe d'opposition composé des groupes Modem, UDI et Les Républicains, je veux dire à l'Assemblée Régionale, ici réunie, que c'est dans un esprit à la fois constructif et pragmatique, et au nom bien évidemment de l'intérêt général et de l'intérêt régional, que nous prendrons position et conduirons notre action durant la mandature, sans jamais, bien évidemment, nous éloigner de nos convictions profondes.

Dans ce cadre, alors que vous entamez votre 4<sup>ème</sup> mandat, nous vous pousserons dans vos retranchements afin que vous présentiez une vision ambitieuse et créative - c'est un mot que vous venez d'utiliser - pour cette grande Région qui ne se limite pas à imposer aux deux autres anciennes Régions ce que vous appelez "le modèle aquitain", mais plutôt à capitaliser sur les forces des trois Régions existantes, en retenant les meilleures pratiques de chacune d'entre elles et en veillant à ce qu'aucun territoire ne soit laissé de côté.

Vous n'en avez pas parlé dans votre long discours, mais nous serons tout aussi attentifs à la mise en œuvre d'une vraie politique des Ressources Humaines pour les 8 000 agents car c'est bien un enjeu capital pour l'avenir de la grande Région. Nous veillerons notamment à ce que les alertes, énoncées dans le dernier rapport du CHSC T d'Aquitaine, trouvent des réponses satisfaisantes pour les personnels, en sollicitant des réponses précises lors de ses Assemblées Régionales, s'il le fallait.

L'autre point, sur le quel vous nous trouverez mobilisés, est la dépense publique. A cet égard, vous nous trouverez en face de vous si vous ne parvenez pas à conduire ce rapprochement politique et administratif des territoires, à minima à coûts constants, voire en réalisant des économies de fonctionnement, mais vous venez dans votre discours de le laisser entrevoir. C'était notre engagement devant les habitants, nous veillerons à ce qu'il soit également le vôtre. Et si vous fustigez la baisse des dotations de l'Etat comme justifiant une augmentation de fiscalité ou une annulation d'économie, alors nous veillerons à ce que vos positions à l'Assemblée nationale, lors du vote du budget, soient conformes à vos propos à Bordeaux. Si ce n'était pas le cas, nous vous démanderons d'être clair, comme toute opposition qui se respecte.

Comme l'ancien Président socialiste de la Région Ile-de-France, Monsieur Jean -Paul HUCHON, qui avait confié la présidence de la Commission des finances à l'opposition, pratique que Madame Valérie PECRESSE a décidé de poursuivre, ce qui est tout à son honneur, comme c'est le cas à l'Assemblée Nationale et comme c'est le cas au Sénat, je vous propose que vous confiez la présidence de la Commission des finances à l'opposition, c'est la demande que nous vous formulons ce jour, mais je crois avoir compris dans votre propos, Monsieur le Président, que vous y étiez disposé et je vous en remercie par avance.

Enfin, je voudrais rappeler la préoccupation majeure qui a animé toute notre campagne, en l'occurrence l'emploi, et je voudrais conclure en rappelant la situation inquiétante de notre Région en matière de chômage : à fin octobre 2015, la Région Aquitaine se plaçait en 2<sup>ème</sup> position des plus fortes hausses du chômage en Région sur un an, avec + 5.5 %, juste derrière Rhône-Alpes avec + 5.6 %. Comme vous le savez, nous avons là un vrai différend quant à l'appréciation des causes de ces mauvais chiffres. Ce n'est pas, selon moi, la seule question de l'attractivité de la région qui peut permettre d'expliquer ces mauvais résultats, et votre politique de l'innovation ne porte apparemment pas tous les fruits que vous pouvez escompter.

Nous agissons, pour vous convaincre, que d'autres mesures sont possibles, notamment dans le domaine de l'apprentissage, de la formation professionnelle, du soutien aux entreprises ou enfin dans le domaine de la diminution des dépenses publiques, de la diminution des réglementations et des normes, de la diminution de l'interventionnisme. Oui, Monsieur le Président, d'autres mesures, et nous les avons largement développées dans notre projet durant la campagne, permettraient de lutter plus efficacement contre cet accroissement très inquiétant du chômage, toutes catégories confondues.

Le déploiement, dans un délai très court, du numérique pour l'ensemble de la population, que nous avons là aussi largement abordé dans notre projet, pourrait permettre tout à la fois un aménagement équitable du territoire, et un véritable développement économique. Dire que l'on n'a pas su passer du minitel à l'ordinateur, Monsieur le Président, est assez caricatural, si vous me le permettez, pour ne pas dire un peu insultant pour les habitants. Mais là où je vous rejoins, c'est que nous restons convaincus que la grande Région a accumulé un retard considérable dans le développement du très haut débit et qu'il est maintenant de votre responsabilité d'y mettre fin dans les délais les plus brefs, pour permettre de relancer l'emploi de proximité, qui est bien souvent directement lié aux capacités des technologies de l'information et de la communication.

Monsieur le Président, je vous assure d'une opposition présente, vigilante et responsable qui soutiendra coûte que coûte l'intérêt général, notamment dans le domaine de la mobilité, et qui soutiendra les politiques permettant de développer l'emploi.

Je vous remercie de votre attention.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Merci Madame.

Juste une petite précision. Il y a quelques jours, Les Echos ont publié une carte qui montrait les différences, Département par Département, d'équipements numériques, sans fil, etc., et on voyait dans cette carte que la grande Région était beaucoup moins en retard que les autres Régions de France.

**M. DIONIS DU SÉJOUR.** - Monsieur le Président, je n'avais pas prévu d'intervenir mais puisqu'il y a ce temps, laissez-moi, au nom du groupe UDI, vous féliciter de manière républicaine et vous dire que dans cette Assemblée, de manière cohérente, nous essayerons de faire vivre les convictions Centristes et, finalement, il y en a trois sur lesquelles nous nous engagerons très fortement.

La première, et c'est une constante de notre famille politique, que nous partageons, je pense, avec nos amis du Modem, c'est l'équilibre des finances publiques régionales. Cela a été dit, mais c'est un véritable défi. Sur le fond, c'est d'abord une question de souveraineté régionale. Est-ce que nous voulons, en maîtrisant nos finances régionales, être libres de notre destin et ne pas le voir confier ni aux banquiers, ni à d'autres institutions, qu'elles soient étatiques ou autres ? C'est aussi un enjeu, j'insiste bien là-dessus, de développement durable : en maîtrisant notre endettement, nous laisserons aux générations futures le choix de relever des défis que nous ne pouvons pas aujourd'hui envisager et concevoir.

Deuxième conviction Centriste sur laquelle nous nous engagerons : nous sommes résolument pro-européens. Aujourd'hui, cette conviction pro-européenne nous engage. La Région est l'autorité de gestion des fonds européens, il faudra qu'elle le fasse. Je sais que nous pouvons nous retrouver tous dans cette Assemblée de manière exemplaire, avec un mot qui dominera tout, qui sera celui de l'équité.

Troisième conviction Centriste, c'est celle de la décentralisation. Vous avez prononcé deux phrases qui nous ont retenus, qui nous ont parlé, à nous, Centristes : d'abord, nous sommes ouverts à des majorités de projet et ensuite, il n'y aura pas de centralisme bordelais. Sur ces deux phrases, le groupe UDI vous dit : chiche ! Nous serons audacieux là-dessus et prêts à construire avec vous la nouvelle gouvernance dont vous nous avez parlé sur ces deux axes.

**M. TARIS .** - Mon sieur le Président, chers collègues, [...inaudible] constitue, à n'en pas douter, un moment historique, avec la première séance plénière de la nouvelle Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

En préambule, vous nous pardonneriez d'avoir vu comme un clin d'œil du destin la présidence de séance exercée par notre ami et membre de notre groupe, Michel VEUNAC, qui restera donc dans la postérité comme le premier Président de la nouvelle grande Région. Permettez-nous de saluer chaleureusement Michel et de considérer que si c'est le hasard des dates de naissance qui a fait de lui notre Président éphémère, son élégance, sa hauteur de vue et le respect qu'il inspire sur tous les bancs l'auraient tout autant désigné pour ce rôle.

Les mots qui suivent, Monsieur le Président élu, seront pour vous, pour également à notre tour, vous adresser nos félicitations républicaines suite à la victoire de votre liste le 13 décembre dernier, et à votre élection qui en découle logiquement aujourd'hui. Votre victoire a été claire, nous la re connaissons et la saluons comme le résultat de l'expression démocratique de nos concitoyens. C'est donc sous votre présidence que nous siégerons au sein de notre groupe Mouvement Démocrate et apparentés. Il nous semble important, dans ce contexte, de préciser en quelque sorte notre ADN politique et d'indiquer dans quel esprit nous siégerons.

D'abord, nous sommes des Centristes, membres ou proches du Mouvement Démocrate, engagés avec fidélité auprès de François BAYROU, pour nos valeurs démocrates, sociales et humanistes. Nous sommes aussi des militants de l'unité de la famille Centriste et nous en profitons à notre tour pour redire à nos amis de l'UDI que nous serons ouverts à tous les rapprochements. Ensuite, nous nous situons dans l'opposition, aux côtés de nos partenaires, avec lesquels nous avons constitué une liste d'entente pour ces élections régionales, et avec lesquels nous formerons loyalement un intergroupe de l'opposition. A cet égard, nous voulons saluer particulièrement Virginie CALMELS, qui a mené avec courage le combat difficile que l'on sait, elle l'a fait avec une énergie qui s'est révélée de manière éclatante. Nous apprécions les relations à la fois confiantes et franches, dans le respect de nos diversités nouées avec elle et souhaitons poursuivre dans cet esprit.

Enfin, nous sommes et serons des élus constructifs et responsables. Chaque fois que nécessaire, nous serons ouverts à des convergences de fond, sans aucun sectarisme ni dogmatisme, avec pour seule boussole l'intérêt général de notre grande Région et de ses habitants. Nous le disons clairement nous aussi : oui, des majorités de projets sont possibles, elles le seront pour nous sur des sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur, comme l'aménagement et le désenclavement des territoires, comme l'économie de proximité, avec une mention particulière pour les TPE, pour l'agriculture, pour le tourisme, ou également pour l'avenir de nos jeunes avec le développement de l'apprentissage et de l'alternance. C'est donc tout particulièrement à l'aune de ces priorités que nous nous prononcerons, nous soutiendrons tout ce qui ira dans le bon sens, et combattons le reste, mais toujours dans un esprit de dialogue et de respect mutuel.

Le rôle des élus minoritaires ou d'opposition est celui, parmi d'autres, en quelque sorte, d'être des lanceurs d'alerte. Alors précisément, nous voudrions vous alerter sur 4 risques qui, à nos yeux, pèsent sur cette mandature. Le premier risque est celui de la fusion-absorption de deux Régions par une, au lieu de la fédération équitable et équilibrée des énergies qui doit présider à l'édification de notre grande Région.

Il faudra non pas mettre devant le fait accompli, mais comme vous l'avez dit Président, co-construire en semble, en sachant prendre le meilleur des acquis des trois anciennes Régions.

Le deuxième risque est la vampirisation de nos forces par le chantier technique-administratif, celui de la fusion administrative, gigantesque, qui est devant nous, au détriment du travail sur les grands projets d'investissement pour les territoires et leurs habitants. A nous collectivement de ne pas nous noyer dans ces enjeux internes et de rester concentrés sur l'essentiel : les projets d'avenir pour la Région.

Le troisième risque est la fragmentation de votre majorité qui n'est absolue qu'avec l'appoint de vos alliés Verts du second tour. La mandature qui vient révélera probablement les fractures de fond qui traversent votre majorité de l'intérieur, nous veillerons à ce que ces contradictions ne nuisent pas à notre Région. Enfin, le quatrième risque est le péché d'autosatisfaction ou, pire, le péché d'arrogance qui pourrait poindre après une victoire électorale, mais a d'autant moins lieu d'être quand ladite victoire est acquise aussi avec une majorité relative des suffrages et une abstention élevée.

"Tout pouvoir est méchant dès qu'on le laisse faire, tout pouvoir est sage dès qu'il se sent jugé", disait le philosophe ALAIN. Vous pourrez compter sur notre groupe pour vous rappeler aussi, si besoin, à vos devoirs d'écoute, et je dirais à nos devoirs d'écoute et de respect du pluralisme dans notre Assemblée. C'est la raison pour laquelle nous souscrivons à vos propos sur l'ouverture de présidence de Commissions à l'opposition. Non seulement nous y souscrivons mais c'était la proposition que nous vous faisons dès le soir du second tour. Voilà un premier signal important qui donnera le La d'une mandature, et cette mandature devra, à notre échelle, apporter des réponses à la crise profonde du lien entre le peuple et ses représentants élus. Tout ceci doit donc nous amener collectivement à l'humilité et, comme le disait Michel VEUNAC, "à l'intelligence collective", et au travail.

Je vous remercie.

**M. DEL PEYRAT-VINCENT.** - Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais à mon tour rendre hommage et saluer notre ami et collègue Michel VEUNAC pour son accueil tout à l'heure et ses mots, je crois, à la fois chaleureux et qui effectivement témoignaient d'une hauteur de vue qui font du bien après une campagne électorale où cela n'a peut-être pas toujours été le cas de part et d'autre.

Je voudrais bien entendu, Monsieur le Président, vous féliciter pour cette élection. Joan TARIS parlait à l'instant de fragmentation, cela m'étonne un peu, je vois plutôt une progression au premier tour, au second tour et même au troisième tour, donc un élargissement continu.

Je n'ai pas perçu de rétrécissement pour ma part. J'ai noté de votre côté, puisque vous avez abordé le sujet, qu'il y avait peut-être plus de groupes que vous ne l'aviez indiqué aux électeurs pendant la campagne électorale. Nous avons toujours pour notre part assumé la diversité au premier tour et le rassemblement après, je crois que c'est plus clair que de faire l'inverse.

Monsieur le Président, vous avez mené une belle campagne, c'était difficile, dans une nouvelle Région, un nouveau périmètre aussi vaste que ce lui qui constitue désormais le territoire de notre Région magnifique, vous l'avez dit, avec tous ses atouts que vous avez listés tout à l'heure, je n'y reviendrai pas, ce qui vous a permis d'être en tête dans tous les Départements de cette grande nouvelle Région. C'est donc un grand chelem, je crois que cela s'appuyait sur un bilan largement reconnu, mais au-delà du bilan, sur un engagement dans la campagne qui a été un engagement de proximité, de terrain, proche de nos concitoyens, et je crois que c'est une manière de faire campagne qui a été reconnue. Je crois que cela a été aussi la validation d'un projet, à la fois de solidarité, d'innovation, de progrès, de transition écologique et environnementale, qui a recueilli une très large majorité, ou en tout cas un assentiment très majoritaire dans notre Région, avec l'un des plus beaux scores de France.

Pour autant, bien entendu que l'arrogance non plus, je n'oublie pas qu'il y a eu aussi dans cette élection des expressions, notamment dans l'abstention mais aussi dans un certain nombre de votes, qui doivent les uns et les autres nous alerter. Le premier mot qui me vient est donc celui de la responsabilité, responsabilité qui est la nôtre de réussir la tâche qui nous a été confiée, c'est-à-dire de réussir cette nouvelle collectivité. C'est effectivement rare d'avoir l'occasion de participer à la création d'une nouvelle collectivité, nous avons cette chance, c'est une chance un peu historique et je crois qu'il ne faut pas la laisser passer. Responsabilité aussi sans doute par rapport à la situation que nous connaissons malheureusement dans le pays, qui est difficile, puisque la République est malheureusement attaquée de plusieurs façons. Malheureusement, nous l'avons vu au mois de novembre de façon particulièrement violente puisque la barbarie a frappé notre pays, et il est à craindre que malheureusement ce type d'événement ne soit pas définitivement derrière nous.

Cela doit nous amener, les uns et les autres, à réfléchir sur la manière dont nous faisons collectivement de la politique. Je souscris, Monsieur le Président, à l'appel que vous avez pu faire, à ce qu'un certain nombre de majorité d'idées puissent aussi se construire dans cette Assemblée, avec avant tout à l'esprit l'intérêt de chacun des habitants de cette grande Région, au-delà des intérêts partisans ou même de chacun des territoires qui composent cette Région.

Je crois que nos concitoyens attendent beaucoup de nous. En même temps, et c'est vrai, qu'après une campagne on s'étonne parfois que des majorités d'idées c'est possible, mais dois-je rappeler finalement que dans le mandat précédent, beaucoup de dossiers ont été votés parfois à l'unanimité, parfois avec une large majorité, très peu l'ont été simplement par la majorité.

Je rassure pour autant Monsieur COLOMBIER car "UMPS", je sais bien que c'est un slogan mais on a même vu fleurir, hélas entre les deux tours, des affiches "FN PS". Personnellement, je ne l'ai pas trouvé de très bon goût mais c'est comme cela, cela fait partie des campagnes électorales. Je voudrais lui dire simplement que non, nous sommes Socialistes, nous sommes Républicains, donc quand il y a désaccord entre les uns et les autres pour dire qu'il fait jour à midi, il fait jour à midi, Monsieur COLOMBIER, inutile d'aller chercher des slogans "UMPS", même si je sais que c'est un slogan très utile à votre démarche électorale. Je pense qu'il est un petit peu usé maintenant.

**M. COLOMBIER.** - C'est une réalité politique, mon cher collègue.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - On ne vous a pas interrompu.

**M. LE PRÉSIDENT.** - On n'ouvre pas un débat, s'il vous plaît, pour tout le monde.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Je conclus simplement là-dessus, Monsieur le Président, sur cet esprit de responsabilité. On attend de nous des résultats concrets sur l'ensemble de nos compétences, de nos politiques publiques, et j'insisterai très rapidement sur trois points :

- La solidarité territoriale et la proximité, bien entendu pas de centralisme bordelais,
- La formation professionnelle et l'emploi car c'est l'un des éléments très importants de la crise républicaine que nous connaissons aujourd'hui,
- L'efficacité dans la transition énergétique et écologique. Je salue ici l'action qui a été celle du Président de la République et du Ministre des Affaires Étrangères, la réussite de la COP 21 à Paris nous engage tous désormais.

C'est bien les discours, maintenant il faut que nous passions les uns et les autres à l'action, et nous serons jugés à l'aune de l'Histoire aussi sur ce que nous aurons pu faire de ce point de vue.

Voilà Monsieur le Président, nouvelles pratiques démocratiques également parce qu'il y a, dans cette abstention structurelle et qui s'installe, aussi une interpellation que nous ne pouvons plus ignorer plus longtemps. Il nous faut, dans le respect de ce que sont les institutions et le mandat qu'ont reçu les élus du suffrage universel, inventer aussi d'autres pratiques démocratiques.

Commençons par le faire dans notre Assemblée, et peut-être que nous serons crédibles pour le faire auprès de nos concitoyens, c'est en tout cas le vœu que je voulais formuler ce matin en vous félicitant une nouvelle fois pour cette brillante réélection, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Merci Stéphane.

Je partage ce qui a été dit sur l'Europe, c'est effectivement une responsabilité. Je m'étais beaucoup battu pour que l'on ait les dossiers européens (FEDE R et FEAD ER), pas qu'eux d'ailleurs. Par rapport à l'Europe, cela va au-delà, l'Europe émet des normes sur lesquelles nous ne sommes pas consultés, puis ce problème de simplification, qui a été évoqué aussi tout à l'heure, est un problème essentiel.

Il y a aussi ce magnifique chantier qui est celui de la coopération transfrontalière avec le Pays Basque espagnol et demain la Navarre, et qui va concerner la grande Région. J'essaierai de faire en sorte que les risques soient bien dépassés, mon cher Joan.

**Mme COUTANT.** - Merci Monsieur le Président, chers collègues.

Tout d'abord, au nom du groupe écologiste et citoyen EELV, je tenais à vous féliciter sincèrement pour votre élection aujourd'hui. Oui, nous avons fait le choix du rassemblement de second tour, ce qui donnait aussi une clarté dans nos projets des listes PS-PRG et de la liste "Osons mieux" d'EELV. Oui, nous sommes là pour travailler ensemble. Ce rassemblement dans la diversité est aussi une richesse pour cette Assemblée régionale. Nous remercions évidemment les électeurs et les électrices qui ont choisi de voter pour la liste "Osons mieux" au premier tour, et nous les assurons que nous ferons notre maximum au sein de cette Assemblée régionale pour faire avancer les idées qui nous sont chères et nos fondamentaux écologistes.

On parle d'emploi, on parle de santé, ce sont évidemment deux sujets que nous avons entendus de manière récurrente de la part de nos concitoyennes et de nos concitoyens durant la campagne parce que ce sont des sujets qui les importent, qui les concernent, et nous devons répondre à ces problématiques-là à l'échelle de cette grande Région. Nous devons faire tous ensemble et vous pouvez compter sur nous, les Écologistes, pour mener une politique ambitieuse au sein de cette majorité de cette Assemblée régionale. Oui, il faut faire preuve d'intelligence collective, et nous sommes là pour cela, les enjeux sont trop importants aujourd'hui. On a parlé de enjeux de transition écologique et énergétique, qui nous tiennent évidemment à cœur. La COP 21 s'est clôturée à Paris en décembre sur un accord, mais ce sont aux Régions aujourd'hui de montrer l'ambition des projets à mettre en œuvre pour aboutir à une lutte efficace contre les dérèglements climatiques.

Nous ferons preuve de réalisme et de pragmatisme au sein de cette majorité régionale, mais aussi de ténacité et d'ambition, d'éthique également, pour le développement de notre grande Région, développement économique, mais aussi le développement écologique, social et démocratique. On parle de transition écologique, on parle de transition énergétique, mais je souhaite parler aussi de transition démocratique. A l'heure du rassemblement de trois anciennes Régions, nous allons devoir travailler ensemble à l'élaboration d'un règlement intérieur de cette Assemblée régionale, et notre groupe écologiste et citoyen souhaiterait justement que soit mis en place un groupe de travail pour pouvoir engager une révision de ces règlements intérieurs, pas seulement une harmonisation, mais aller plus loin dans l'ambition du fonctionnement de cette Assemblée régionale.

Merci Monsieur le Président.

**M. BITEAU.** - Comme tous les groupes se sont exprimés, je voulais faire une petite intervention aussi et, au nom des Radicaux, bien sûr vous féliciter de cette élection. Radicaux, qui ont été vos partenaires de premier tour dans cette élection, donc satisfaits de cette élection d'Alain ROUSSET à la présidence de cette Région.

Nous nous reconnaissons parce que nous avons des valeurs républicaines et que la République est l'ADN de l'Histoire Radicale. Nous nous reconnaissons dans la majorité et dans la très grande majorité de saxes qui ont été développés dans votre discours, donc vous pouvez compter sur nous comme des alliés loyaux, au cours de cette mandature, pour vous accompagner dans ce mandat.

Pour faire bref, j'ai retenu quand même deux ou trois axes qui vont faire que nous reprendrons à notre compte l'adage d'un éminent Radical qui s'appelait Pierre MENDES FRANCE et qui disait que "gouverner, c'est prévoir". Dans des logiques de priorité où il est logique de faire des choix stratégiques, et on se rejoint sur ces axes-là, nous sommes avec vous pour vous accompagner dans ces choix stratégiques. Dans des logiques où il est effectivement prôné la prévention et sur des enjeux comme celui du climat, celui de la santé, on sait tous ici que prévenir est un axe plus favorable à la rigueur budgétaire que guérir, donc nous sommes là aussi force de proposition pour engager des politiques d'avantage préventives que curatives pour cette grande Région.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite tous un bon mandat jusqu'en 2021.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Juste, non pas à l'attention de chacune et chacun d'entre vous mais à l'attention des électeurs et des électrices, de nos concitoyens, nous siégeons dans la même salle. Alors cela ne veut pas dire que l'on est dans une fusion-absorption, comme on l'a dit tout à l'heure, mais nous siégeons dans une salle pour laquelle il n'a pas été nécessaire de faire de location ou de travaux supplémentaires. Les économies commencent aujourd'hui.

**SOUS LA PRESIDENCE DU PRESIDENT ELU**  
**Poursuite de l'ordre du jour**

**FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL**  
**COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**M. LE PRESIDENT.** - Nous passons maintenant à la désignation de la Commission Permanente, il y a deux procédures qui sont possibles, les deux conduisent d'ailleurs au même résultat puisque c'est l'application du vote de nos concitoyens. La procédure qui a été choisie par les responsables des groupes est une procédure consensuelle. Je vais vous lire la liste de la Commission Permanente telle qu'elle a été fixée par les responsables de groupes, et si dans une heure il n'y a pas de liste alternative, cette Commission Permanente est décidée. Nous aurons un certain nombre de dossiers à voir auparavant, mais qui devraient aller assez vite.

Je voudrais d'abord, et c'est un peu la conséquence de ce que je viens d'évoquer, vous demander d'approuver la composition de la Commission Permanente. A la différence des élections précédentes, le Code des Collectivités locales fixe un montant maximum de nombre de membres à la Commission Permanente, en l'occurrence 61 membres : 45 membres, 15 vice-Présidents, et moi-même en tant que Président. Je sou mets, par un vote à main levée, à votre approbation, cette composition de la Commission Permanente.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Cette Commission Permanente est donc adoptée.

Vote sur la composition de la Commission Permanente

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL

### DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

**M. LE PRESIDENT.** - J'ai une liste, qui a été élaborée par l'ensemble des groupes, que je vais vous lire et qui regroupe à la fois les 15 vice-Présidents, que l'on vient de retenir, et les membres de la Commission Permanente. Outre le Président de la Région, je reviendrai après sur les vice-Présidentes et les vice-Présidents.

Je vous lis cette liste, la loi m'y amène, même si vous l'avez sur les tables :

- VANDENBROUCKE Gérard,
- LANZI Nathalie,
- MACAIRE Jean-François,
- COUTANT Françoise,
- UTHURRY Bernard,
- DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie,
- NEMBRINI Jean-Louis,
- DERVILLE Sandrine,
- BLANCHARD Gérard,
- BOUDINEAU Isabelle,
- RAYNAUD Jean-Pierre,
- VEYSSY Catherine,
- LAGRAVE Renaud,
- BARAT Geneviève,
- THIERRY Nicolas,
- BROUILLE Andréa,
- BERGÉ Mathieu,
- ALCORTA Martine,
- DELPEYRAT-VINCENT Stéphane,
- LAFFORE Sandrine,
- SABAROT Henri,
- JEANSON Françoise,
- DAURÉ Jean-François,
- CHARAÏ Naïma,
- CHERET Pierre,
- HARRIBEY Laurence,
- FREL Lionel,
- WASZAK Reine-Marie,
- HAZOUARD Mathieu,
- SIMONÉ Maryline,

- DUFORESTEL Pascal,
- COMBRES Maryse,
- BITEAU Benoît,
- GENDREAU Béatrice,
- ORVAIN Jérôme,
- BONJEAN Elisabeth,
- COLOMBIER Jacques,
- DIAZ Edwige,
- HOUDET Christian,
- TARRASO Agnès,
- CHARBONNEAU Jean-Romée,
- CHEYROUX Claudie,
- ROGISTER Thierry,
- DE AZEVEDO Aurélie,
- BOUSQUET-CASSAGNE Etienne,
- CALMELS Virginie,
- CHARTIER Olivier,
- BEZIAT Françoise,
- D'AMÉCOURT Yves,
- CHADJAA Sally,
- GUERIN Guillaume,
- NADAU Marie-Françoise,
- VICTOR Cyril,
- FONTALIRAN Nathalie,
- OXIBAR Marc,
- MARENDAT Véronique,
- DIONIS DU SÉJOUR Jean,
- DELATTRE Nathalie,
- TARIS Joan,
- SÉMAVOINE Monique.

Mes chers collègues, il est 13 h 30, cette liste est donc adoptée.

sur la désignation des membres de la Commission Permanente

**ADOpte LISTE UNIQUE DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE**

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL : CHARTE DE L'ÉLU LOCAL ET CONDITIONS D'EXERCICE DES MANDATS REGIONAUX

**M. LE PRESIDENT.** - Je dois maintenant vous lire la charte de l'élu local. C'est l'article 1111-1-1 du Code Général des Collectivités locales : Les élus locaux sont les membres des Conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

Cette charte est ainsi rédigée :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité, intégrité,
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier,
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote,
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins,
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions,
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné,
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Comme il a été prévu dans l'article 2 de la loi du 31 mars, une copie de cette charte et du chapitre V du Code Général des Collectivités locales vous a été distribuée.

Nous avons ensuite, pour la mise en place de notre Assemblée, un certain nombre de décisions à prendre, qui sont des décisions courantes. D'abord, des délégations de certaines attributions en vertu des articles 4221-5 et 4231-8 au Président. Tout cela est dans le cadre des règlements de notre première journée.

Vous avez ce projet de délibération ? Ils ne l'ont pas. Je vous propose, à ce moment-là, de lever la séance, de ne pas l'interrompre, de telle sorte que vous ayez le temps d'avoir ces projets de délibérations, puis nous nous retrouverons ici après le déjeuner puisque les services avaient prévu qu'il y ait une interruption de séance.

**M. CHARBONNEAU.** - Monsieur le Président, nous reprenons la séance sur ces mêmes bancs ou regroupés en groupe politique ?

**M. LE PRESIDENT.** - Sur ces mêmes bancs.

*[Interruption de séance pour le déjeuner]*

**M. LE PRÉSIDENT.** - Chers collègues, nous pouvons reprendre cette séance. L'heure s'étant écoulée, l'application de la loi confirme donc la lecture de la Commission Permanente que je vous faisais tout à l'heure.- Je voudrais, dans la foulée, vous présenter, avec les délégations, l'exécutif que j'ai proposé, en demandant aux membres de l'exécutif de venir me rejoindre :

- Premier vice-Président : Gérard VANDENBROUCKE. Il sera chargé de l'aménagement du territoire, de la politique contractuelle, et du très haut débit,

- Nathalie LANZI, chargée de la jeunesse, du sport, de la culture et du patrimoine,

- Jean-François MACAIRE, chargé des finances et du budget,

- Françoise COUTANT, chargée de la transition énergétique,

- Bernard UTHURRY, chargé du développement économique et de l'économie numérique,

- Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD, chargée de l'économie territoriale et de l'économie sociale et solidaire,

- Jean-Louis NEMBRINI, chargé de l'éducation et des lycées,

- Sandrine DERVILLE, chargée du tourisme,

- Gérard BLANCHARD, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Isabelle BOUDINEAU, chargée de l'Europe et de l'international,

- Jean-Pierre RAYNAUD, chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne,

- Catherine VEYSSY, chargée de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage,

- Renaud LAGRAVE, chargé des infrastructures, du transport et de la mobilité,

- Geneviève BARAT, chargée de la ruralité, du vivre ensemble, de la vie associative et de la citoyenneté,

- Nicolas THIERRY, chargé de l'environnement et de la biodiversité.

J'ai demandé à Matthias FEKL d'être Délégué auprès de moi dans le cadre de cette mandature.

La Commission Permanente est constituée  
Cf liste pages 40-41

**M. LE PRÉSIDENT.** - Je demande aux vice-Présidentes et aux vice-Présidents de venir me rejoindre.

Installation des vice-présidents (es) à la tribune

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL

### DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE PLENIERE ET REPRESENTATION DU CONSEIL REGIONAL AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURYS DE CONCOURS, DELEGATION DE SERVICE PUBLIC,

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous propose maintenant de passer à la suite de l'ordre du jour qui devrait être formelle parce que de la même manière, suite aux discussions avec les différents Présidents de groupe, nous continuons à une répartition consensuelle et liée aux résultats des élections.

Nous avons aussi un certain nombre de nominations, dans le cadre de la loi, qui ont été distribuées, représentations dans différents organismes. Nous avons besoin, pour qu'il y ait une décision rapide et une mise en œuvre rapide de ces procédures, qu'il y ait un vote unanime.

Est-ce qu'il y a des oppositions ou des abstentions ? Je vous remercie.

**M. COLOMBIER.** - Monsieur le Président, vous réunissez les délégations au Président et à la Commission Permanente ?

**M. LE PRESIDENT.** - Oui. Je remercie l'Assemblée, je prends acte de l'unanimité.

*Vote à l'unanimité pour ne pas procéder au scrutin secret sur les nominations  
Cf article L 4132-14 DU Code Général des Collectivités Territoriales*

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL

### DELEGATION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE AU PRESIDENT ET A LA COMMISSION PERMANENTE

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous propose, conformément aux articles 4221-5 et 4231-8, la délégation de l'Assemblée au Président, qui est une délégation assez formelle. Je soumetts au vote ce projet de délibération.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Le projet est adopté à l'unanimité.

Vote sur « Fonctionnement du Conseil Régional : délégations de l'Assemblée plénière au Président »

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**M. LE PRESIDENT.** - Délégation de l'Assemblée à la Commission Permanente, même vote ? Je vous remercie.

Vote sur « Fonctionnement du Conseil Régional : délégations de l'Assemblée plénière à la Commission Permanente »

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL**  
**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURYS DE CONCOURS**

**M. LE PRESIDENT.** - Ensuite, nous avons la représentation du Conseil Régional auprès des organismes extérieurs et des instances internes, c'est la Commission d'appel d'offres, c'est le jury de concours, c'est la délégation de service public, et représentation.

Unanimité sur cette représentation.

Vote sur « Fonctionnement du Conseil Régional : Commission d'Appel d'Offres »

Non-participation : Liste FN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Je vous lis les membres, suite à l'accord des groupes, qui ont été désignés dans la Commission d'appel d'offres, dont le Président est le Président de la Région ou son représentant. Je prendrai donc un arrêté pour désigner mon représentant, dont je vous dis tout de suite que ce sera Patrick GUILLEMOTEAU.

Les membres titulaires :

- DESHAYES Maurice-Claude,
- BAUDE Vital,
- MOGA Martine,
- WILSIUS Francis,
- DELATTRE Nathalie.

*Lecture de la liste unique CAO/Jury de concours*

Les suppléants :

- OZSOY Mumine,
- CATHUS Christophe,
- FONTALIRAN Nathalie,
- OXIBAR Marc,
- BROUILLE Andréa.

**M. LE PRESIDENT.** Cette Commission d'appel d'offres est donc installée.

Jury de concours, même chose pour Président du Conseil Régional et représentant.

Les 5 membres titulaires sont les mêmes, puis les mêmes membres suppléants.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL

### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**M. LE PRESIDENT.** - Délégation de service public, Commission unique pour toutes les délégations de service public de la Région. L'accord de l'Assemblée et des groupes se porte sur :

- BERGÉ Mathieu,
- DURRUTY Sylvie,
- LEICIAGUEÇAHAR Alice,
- VEUNAC Michel,
- MOREAU Guy.

*Lecture de la liste unique de la Délégation de Service Public*

Les suppléants :

- MOEBS Christine,
- AGUERRE Barthélémy,
- DERVILLE Sandrine,
- OXIBAR Marc,
- DARBON Alain.

Cette Commission délégation de service public est donc installée.

Vote sur « Fonctionnement du Conseil Régional : Délégation de Service Public »

Non-participation : Liste FN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**M. COLO MBIER.** - Vous le savez, nous ne désirons pas faire partie de la Commission d'appel d'offres. Aussi, nous l'avons déjà signifié comme autrefois, nous ne participerons pas au vote de ces trois dernières déléguations : appel d'offres, jury de concours et divers organismes. Merci.

**Mme CALMELS.** - Sur la Commission de délégation de service public, je ne sais pas si c'est clair pour tout le monde mais cela nous avait été présenté comme le port de Bayonne.

**M. LE PRESIDENT.** - Notamment.

**Mme CALMELS.** - D'ailleurs, quand vous voyez les membres, ce sont essentiellement des représentants des Pyrénées-Atlantiques.

**M. LE PRESIDENT.** - Mais peuvent surgir d'autres délégations de service public, mais la seule...

**Mme CALMELS.** - ...Aujourd'hui, on est d'accord que cette délégation de service public est celle du port de Bayonne.

**M. LE PRESIDENT.** - Oui.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL

### REPRESENTATION DU CONSEIL REGIONAL AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

**M. LE PRESIDENT.** - Ensuite, la représentation auprès des organismes extérieurs. Ce sont des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale.

Pour la Charente : Françoise COUTANT, Joëlle AVERLAN. Suppléants : Jonathan MUNOZ.

Pour la Charente-Maritime : Françoise MESNARD, Marie-Claude DESHAYES. Suppléantes : Maryline SIMONÉ, Katia BOURDIN.

Pour la Corrèze : Philippe NAUCHE, Laurent LENOIR. Suppléant : Pascal CAVITTE. Je suppose qu'il en manque un aussi, que l'on complètera.

Pour la Creuse : Jérôme ORVAIN, Geneviève BARAT. Suppléant : François VINCENT.

Pour les Deux-Sèvres : Nathalie LANZI, Pascal DUFORESTEL, Nicolas GAMACHE.

Pour la Dordogne : Benjamin DELRIEUX, Béatrice GENDREAU. Suppléant : Lionel FREL.

Pour la Gironde : Thierry TRIJOULET, Laurence ROUÈDE, Christine MOEBS. Suppléants : Isabelle BOUDINEAU et Jean-Jacques CORSAN.

Pour la Haute-Vienne : Andréa BROUILLE, Huguette TORTOSA. Suppléants : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES.

Pour les Landes : Renaud LAGRAVE, NAYACH. Suppléant : Pierre FROUSTEY.

Pour le Lot-et-Garonne : Sandrine LAFFORE, Tarik LAOUANI. Suppléant : Guillaume MOLIÉRAC.

Pour les Pyrénées-Atlantiques : Pierre CHERET, Alice LEICHTAGUEÇAHAR. Suppléant : Mathieu BERGÉ.

Pour la Vienne : Jean-François MACAIRE, Reine-Marie WASZAK. Suppléant : Cyril CIBERT.

Pas d'opposition ?

Pas d'abstention ?

**M. DIONIS DU SÉJOUR.** - Monsieur le Président, sur ces CDCI, dans beaucoup de nos Départements elles sont composées vraiment de manière bipartisane. Il y a, pour la représentation municipale, des listes Amicales des maires où l'on vérifie et on veille à ce qu'il y ait des équilibres Droite et Centre d'un côté, et Gauche de l'autre, à parité. De même au niveau des représentations des Conseils Départementaux. Là, je vois que ce ne sont que des représentants de la majorité régionale, je trouve que c'est dommage. S'il y a un domaine sur lequel il faut avoir le consensus, c'est sur l'évolution à long terme de la carte intercommunale, donc on vous propose d'aller vers cela et si ce n'était pas possible, le groupe UDI s'abstiendra.

**M. LE PRESIDENT.** - Je ne sais pas, on me dit que c'est l'application des textes. Je suis d'accord avec le fond de ce que vous évoquez, cela me semble bizarre. Je vous propose de vérifier, j'entends l'abstention de l'UDI.

**Mme CALMELS.** - Pas que de l'UDI. De l'ensemble du groupe d'opposition UDI-Modem-Les Républicains.

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous propose de retenir cela, et nous allons regarder cela avec...

**M. COLOMBIER.** - C'est la question que je voulais vous poser : est-ce que c'est la loi ? Est-ce que l'on peut y cadrer ou pas ? Auquel cas, on ne participe pas à ce vote.

**M. TARIS.** - La loi attribue un nombre de sièges dans chaque CDCI Départementale à la Région, rien ne nous empêche collectivement - c'est un choix politique, ce n'est pas l'application d'une disposition légale - d'avoir une représentation pluraliste à la CDCI, et nous partagerons la position de nos partenaires. Si l'on en restait à une simple représentation de la majorité, nous nous abstiendrons sur l'ensemble de ces représentations dans les CDCI.

**M. LE PRESIDENT.** - Je suis d'accord sur le fond avec ce que vous avez dit, comme ce qu'a dit Jean DI ONIS. Je vous propose que nous votions cette représentation et je vous propose aussi, en cas de vérification des textes, de revenir là-dessus pour qu'il y ait effectivement une représentation pluripartite, ce la me semble évident. Je demande à Stéphane DELPEYRAT de vérifier cela.

Vote sur « Fonctionnement du Conseil Régional : Représentation du Conseil régional  
au sein de divers organismes »

Abstention/non participation : Listes LR-UDI-MODEM / FN

**ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

## REPARTITION DE LA DOTATION 2016 AFFECTEE AUX DEPENSES DE PERSONNEL DES GROUPES D'ELUS

**M. LE PRESIDENT.** - J'ai eu l'accord des différents Présidents de groupe sur le projet de délibération relative au fonctionnement de ses groupes d'élus. Ce dossier-là, je n'ai pas l'obligation de le présenter à cette séance plénière, mais nous avions convenu, avec les groupes précédents, que pour éviter de s'ruptures dans les contrats des collaborateurs, il fallait que les groupes aient les moyens de fonctionner. Donc je sollicite votre assentiment pour présenter cette délibération, qui est plus en direction des collaborateurs des groupes qu'en direction des groupes eux-mêmes.

Pas d'opposition ? Je vous remercie.

*Accord à l'unanimité de l'ensemble des listes pour présentation et décision sur le fonctionnement du Conseil régional – Répartition de la dotation 2016 affectée aux dépenses de personnel des groupes d'élus*

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous propose de retenir ce que vous devez avoir : cette délibération relative aux indemnités des élus. Cette délibération est bien entendu l'application de la loi, dans le cadre de la fusion... Ce n'est pas la délibération relative aux indemnités des élus, mais elle impacte la délibération relative aux indemnités des élus parce que c'est en fonction des indemnités des élus que peuvent être recrutés et payés les collaborateurs des groupes. La délibération sur les indemnités passera à la prochaine plénière.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Cette délibération est donc adoptée.

Vote sur la « Répartition 2016 affectée aux dépenses de personnel des groupes d'élus »

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## INFORMATION

**M. LE PRESIDENT.** - Avant de lever la séance, je vous soumetts notre prochain calendrier de travail prévisionnel pour 2016, je vous prie de les noter. Il y aura tout un travail au niveau des groupes sur la composition des Commissions, la composition des GIA, les différents groupes de travail que je veux mettre en place, que je vous ai proposés, notamment ce groupe de travail sur la granularité des territoires, sur lequel nous désignerons des Délégués Territoriaux. Un groupe de travail aussi sur cette DATAR, et il faut que l'on trouve un nom parce que ce mot DATAR est daté, mais c'est important.

Par ailleurs, je souhaite prendre l'initiative, avec les organisations économiques, d'une conférence des métiers. J'évoquais ce matin, dans mon propos, ce problème que des métiers sont non pourvus et que des entreprises n'arrivent pas à recruter. Donc je veux mobiliser, avec la Région, le secteur des artisans et des TPE pour que l'on puisse régler ce problème. Vous serez appelés à désigner des collègues, mais c'est bien quelqu'un de la société civile qui sera à la tête de cet organisme.

Pour les séances plénières, notez :

- Le 1<sup>er</sup> février 2016. Il y aura un gros travail à faire, je le dis aux Présidents de groupe ou à leurs collègues, pour que l'on continue sur la mise en marche de la machine régionale,
- Le 4 avril sur les orientations budgétaires 2016,
- Le 23 mai sur le BP, le vote du budget 2016,
- Le 20 juin sur le Compte Administratif. Ce seront 3 Comptes Administratifs, mais le 20 juin est l'avis que nous devons donner au nom de la Région. Dans le même temps, nous aurons aussi un groupe de travail qui aura fonctionné sur le nom de la Région,
- Le 24 octobre sur les OB 2017,
- Le 19 décembre sur le BP 2017 de notre nouvelle Région.

Concernant les Commissions Permanentes :

- 22 février 2016 sur les dossiers les plus urgents,
- 21 mars,
- 25 avril
- 6 juin,
- 11 juillet,
- 10 octobre,
- 5 décembre.

Je vous enverrai bien entendu très rapidement toutes ces convocations et cet agenda.

Je ne me trompe pas en disant que chaque Conseillère et Conseiller Régional est doté d'un matériel informatique, d'une tablette, qui nous permet d'ores et déjà de dématérialiser nos documents, comme cela se passe dans beaucoup d'Assemblées.

Je compte aussi réunir les Organisations Syndicales très vite pour travailler sur la nouvelle organisation de la Région, puis j'aurai aussi l'occasion de réunir les Présidents des groupes pour échanger d'une manière libre avec eux ou elles sur les travaux que nous menons sur l'organisation administrative et technique, sur les moyens de fonctionnement, sur les initiatives que nous prenons.

Mes chers collègues, j'ai été très heureux et très fier que vous me confiiez cette responsabilité. Je le redis, présider une Assemblée de cette taille est un défi passionnant. Je vous redis que j'espère que l'on puisse associer toutes nos initiatives, toute notre créativité, toutes nos idées pour que l'on donne rapidement à cette grande Région, que l'on appelle encore ALPC - France Info, ce matin, rappelait que c'était des noms à rallonge -, le nom le plus consensuel possible et que l'on puisse revenir sur nos territoires en apportant des stratégies concrètes aux besoins de nos concitoyens.

Je vous remercie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



# **ANNEXES**

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU 04 JANVIER 2016**

**Annexe 1 -**

page 10 – « Déclaration écrite Monsieur Alain ROUSSET »

**Annexe 2 -**

Page 10 – «Déclaration écrite Monsieur Jacques COLOMBIER »

**Annexe 3 -**

Page 17 – «Election du Président - Résultat de vote»



# ANNEXE 1

## DECLARATION ECRITE Monsieur Alain ROUSSET

# Election à la Présidence du conseil régional d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

## ***Déclaration écrite de M. Alain Rousset, candidat à la présidence du Conseil Régional d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes***

Les élections régionales des 6 et 13 décembre derniers ont placé les listes que je conduisais largement en tête du scrutin de notre nouvelle région commune. Ces élections s'inscrivent dans un contexte très particulier, à la fois grave et enthousiasmant.

Contexte grave parce que notre République a été agressée à plusieurs reprises en 2015. Si, face à cette épreuve, l'Etat et le gouvernement ont pris leurs responsabilités en ce qui concerne la défense nationale et de la sécurité publique, le rôle de la région, plus que jamais, doit être de **rendre efficaces et efficaces nos politiques publiques et de préparer l'avenir**. Ce rôle nous incombe, dans les nouvelles compétences qui sont les nôtres, et j'en mesure pleinement l'importance.

Contexte grave également parce que le taux d'abstention, malgré un sursaut au second tour, reste élevé et qu'une frange importante des électeurs a exprimé au mieux son indifférence, au pire sa défiance envers l'action publique. Il nous appartiendra de travailler sans relâche à restaurer le lien entre le politique et les citoyens, à créer de nouvelles formes de proximité et à imaginer des modalités innovantes de participation. Je mesure également l'ampleur de la tâche que j'aborde avec humilité. Mais je suis également confiant. La politique régionale que nous mènerons s'adressera à tous, sans sectarisme, sans à priori, dans le respect de l'intérêt général et des spécificités de chacun.

Mais contexte enthousiasmant également car nous vivons un moment historique pour les régions et une petite révolution en France. Pour plus d'efficacité et de lisibilité, la loi NOTRe a conféré aux régions de nouvelles compétences à la fois plus importantes et plus spécialisées. Ces nouvelles compétences doublées d'une nouvelle géographie font dorénavant de notre région un acteur majeur de la vie politique de notre pays et de l'Europe. Nous ne portons pas uniquement des dossiers, nous sommes dorénavant et plus que jamais les porteurs d'un projet politique avec des responsabilités importantes dans le quotidien de nos concitoyens. Notre rôle de mise en cohérence de l'action publique à l'échelle de notre nouvelle région est primordial. La naissance de notre région, fruit du mariage du Limousin, de Poitou-Charentes et de l'Aquitaine, est l'an 1 d'une équipée à laquelle nous allons tous participer. Notre région est la plus grande de France, elle dispose de patrimoines et de potentiels exceptionnels, avec des filières

leaders en Europe et un dynamisme au quotidien qui fait son attractivité. Cette aventure collective dépasse largement cette assemblée : il va nous falloir inventer ensemble une région. Evidemment il y a de l'appréhension face à cette nouvelle entité à la géographie impressionnante : peur d'une trop grande concentration à Bordeaux, peur de voir disparaître nos identités, nos spécificités locales, ou peur d'une région désincarnée loin des territoires et des quotidiens.

Je comprends ces inquiétudes, c'est pourquoi nous proposerons une méthode concertée, respectueuse et volontariste pour saisir l'opportunité qui nous est offerte de créer une région à notre image : une région bienveillante, solidaire, protectrice et, bien sûr, innovante.

La nouvelle région doit, malgré sa taille, être capable de concilier enjeux régionaux et développement local. Etre capable, par exemple, de structurer toute une filière économique et, dans le même temps, s'occuper d'une PME en difficulté.

Etre capable de penser les infrastructures majeures de notre région connectée au monde et, dans le même temps, améliorer la fiabilité et la sécurité des TER du quotidien.

Etre capable de moderniser tous les lycées et CFA et, dans le même temps, accompagner chaque jeune dans sa construction et dans son projet professionnel.

Etre capable d'accompagner les entreprises à l'export et dans le même temps cultiver les savoir-faire locaux qui sont notre fierté. Notre nouvelle région doit être capable de préparer le futur et d'être présente au quotidien. Les citoyens qui nous ont élus attendent de nous que nous soyons capables de créer l'unité, le consensus, la participation et le dynamisme.

Je vous propose un programme cohérent, articulé autour de trois grands enjeux :

- Faire Région ensemble : créer de la proximité et construire la Région
- Développer l'emploi et les compétences
- Préserver notre qualité de vie et notre environnement

## FAIRE REGION ENSEMBLE : CREER DE LA PROXIMITE ET CONSTRUIRE LA REGION

Notre nouvelle région se construira dans la durée et dans l'échange. La taille de cette région nous oblige à encore plus de proximité, à encore plus de dialogue et de co-construction avec l'ensemble des acteurs locaux : élus, représentants socio-professionnels, société civile...

C'est grâce à la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance et de co-construction des politiques publiques que nous ferons région ensemble. Cette construction partagée et concertée est d'autant plus importante que les régions ne sont pas les seules à se reconfigurer : les départements voient leurs compétences évoluer, les communes et intercommunalités évoluent également, les chambres consulaires doivent fusionner à horizon 2017, certaines organisations socio-professionnelles sont également inscrites dans des démarches de régionalisation pour s'adapter à la nouvelle géographie de notre pays.

### ***Une nouvelle gouvernance pour plus de proximité***

Pour assurer cette nouvelle gouvernance et garantir dans le même temps une région forte et proche des spécificités locales, nous nous appuierons sur le formidable maillage de villes grandes et petites et sur le dynamisme des zones rurales. Nous proposons une démarche innovante basée sur la **contractualisation locale et la décentralisation de l'action**.

Il nous faudra tout mettre en œuvre pour assurer une qualité de service optimale au meilleur coût à chacun des usagers de la région, lycéens et leurs familles, utilisateurs des TER, entreprises, agriculteurs, chercheurs, demandeurs d'emplois en formation, apprentis et maîtres d'apprentissages, acteurs des territoires élus ou associatifs, etc... L'utilisateur est au centre de l'action de la Région. Une telle posture suppose avant tout de faire confiance à l'intelligence collective.

Des **élus de territoire** auront en charge la coordination de l'action régionale pour chacun des territoires dont la granularité reste à définir avec les acteurs locaux. Ces élus de proximité seront nommés avant mars 2016. Leur mission sera clairement définie : diagnostic territorial, lien avec toutes les forces vives, co-élaboration et suivi des contrats territoriaux, concertation locale et représentation au quotidien. Un(e) vice-président(e) coordonnera l'ensemble de ces élus de proximité.

La représentation régionale au plus près des territoires permettra la mise en place de **contrats sur mesure avec tous les territoires**. Ces contrats, co-construits avec les élus

locaux, les représentants associatifs, les chefs d'entreprises et les organisations socio-professionnelles, définiront les axes prioritaires de travail de la Région en prise directe avec les réalités et les spécificités des territoires. Pour plus de transparence, de lisibilité et d'optimisation de l'action publique, ces contrats porteront sur les seules compétences de la région : aménagement du territoire, développement économique, politique de la ville, éducation / formation, très haut débit, solidarité et cohésion sociale... Ils seront proposés et validés par l'ensemble des élus de nos assemblées et feront l'objet d'une évaluation annuelle, d'une renégociation régulière et d'une totale transparence.

Cette politique de contractualisation sera l'occasion de respecter le bon sens de terrain et les spécificités locales tout en ayant une vision d'ensemble des politiques menées sur tout le territoire

Pour appuyer l'action de ces élus de proximité, des **équipes mobiles** (emploi / formation) issues des services de l'administration auront en charge la déclinaison opérationnelle de ces contrats sur chacun des territoires. Cette présence au quotidien auprès de nos interlocuteurs assurera une meilleure réactivité et une forte décentralisation de l'action régionale. Une attention toute particulière sera portée aux territoires en difficulté qui bénéficieront de programmes spécifiques et de moyens dédiés.

Concernant **les grands schémas régionaux** qui seront issus du SRADDET et des CTAP, nous assurerons une très large concertation de l'ensemble des parties prenantes locales et régionales : maires, élus de toutes les collectivités, représentants d'organismes socio-professionnels, CESER, acteurs économiques, syndicats, monde associatif, culturel et sportif... Nous constituerons sur ces bases **des majorités d'idées et de projets**.

Le rapport des individus au collectif se transforme, il se fait méfiant envers les fonctionnements institutionnels et politiques. Il est urgent de redonner du souffle à la démocratie locale en la rapprochant des électeurs qui, loin de donner un blanc-seing pour la durée d'un mandat, entendent désormais contrôler et influencer sur les trajectoires suivies et sur l'usage de l'argent public. Nous proposerons de **nouvelles formes de participation citoyenne** à concevoir et élaborer ensemble, avec notamment la mise en place d'un médiateur régional.

Afin d'appuyer cette activité locale et cette interaction permanente avec les citoyens et les territoires, il est indispensable de disposer d'outils performants pour mieux comprendre, anticiper et alimenter la décision publique. Il faut être capable de comprendre les dynamiques à l'œuvre : mouvement de populations, dynamiques économiques, gestion prévisionnelle des ressources naturelles, prospective des compétences économiques attendues... Nous mettrons rapidement en place un **service de prospective, d'analyse et d'intervention**, sorte de **DATAR2.0** qui aura pour mission

de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique régionale d'aménagement et de développement du territoire.

Cette nouvelle gouvernance, adaptée à la proximité que nous souhaitons instaurer s'appuiera sur les effectifs existants de nos trois anciennes régions. Nous mettrons en place un **grand plan de formation**, tant pour les élus que pour les services techniques, de façon à assurer une parfaite connaissance des dispositifs régionaux et à être capables de répondre très rapidement aux sollicitations de terrain. Les mobilités volontaires permettront, à effectif constant, de conserver à la fois l'équilibre entre les trois anciennes régions et la proximité de terrain. Les dispositifs d'intervention seront progressivement harmonisés sur la base des meilleures pratiques en termes de rapport efficacité / coût. L'harmonisation des régimes sociaux de nos trois anciennes collectivités se fera également progressivement en lien étroit avec les organisations syndicales et sans préjudicier à l'efficacité de nos politiques régionales.

### ***Construire notre nouvelle région***

Pour faire région ensemble, il faut doubler les sentiments d'appartenance et de proximité que nous allons créer, par les infrastructures physiques et les projets régionaux qui vont améliorer la vie quotidienne des habitants, développer l'emploi et préparer l'avenir. Construire notre nouvelle région, c'est aménager le territoire autour notamment de deux enjeux : la mobilité quotidienne et l'égal accès aux services publics (dans le cadre de nos compétences) pour tous les territoires

#### *Une ambition pour la région dans le cadre d'une discipline budgétaire*

Pour adresser ces enjeux, nous avons besoin d'une **ambition pour cette grande Région**: faire en sorte qu'elle devienne un modèle **de développement territorial juste et équilibré**, dont jouiront ses habitants et au-delà leurs enfants et petits-enfants.

Pour réaliser cette ambition, je m'appuierai sur une **politique d'investissement à grande échelle** : je veux consacrer d'ici 2021, 45% du budget régional à l'investissement. Pour réussir ce pari du développement, je vous soumettrai au cours de l'année 2016, un plan pluriannuel d'investissement qui précisera l'enveloppe financière globale que nous consacrerons durant cette mandature à l'investissement. Il recensera également tous les projets au financement desquels nous participerons, en lien étroit avec les territoires et les collectivités, et qui feront l'objet d'une présentation annuelle à notre assemblée.

Mais je n'ignore pas que les dotations de l'Etat vont diminuer. Et je ne veux pas faire reposer nos financements sur le seul emprunt. L'indexation d'une part non négligeable de nos ressources sur la CVAE nous invite plus que jamais à mettre l'accent sur le

développement des entreprises, des emplois et sur le renforcement de l'attractivité de notre région. Même si les situations financières de nos trois régions d'origine sont saines, nous aurons à contenir nos dépenses de fonctionnement pour dégager l'épargne brute suffisante pour autofinancer nos investissements.

Sur la base de cette discipline et de cette ambition budgétaires, nous serons à même de construire ensemble notre région.

### *Construire les transports et les mobilités du quotidien*

Nous assurerons une politique équilibrée entre grandes dessertes LGV et efficacité du réseau de proximité. Je ne renonce pas à la couverture LGV mais cette dernière dépend d'autres sources de financement que les fonds régionaux. Notre **priorité ira aux trains du quotidien**, à l'amélioration des schémas de dessertes intra régionales, à la fiabilisation et au cadencement des TER pour les trajets domicile-travail et à la mise en place d'une tarification unifiée dans la région.

Nous accompagnerons également le développement des intermodalités dont nous avons dorénavant la compétence ainsi que le développement des nouvelles formes de transports partagés et collectifs. Dans le cadre des CPER, les infrastructures routières d'intérêt régional seront remises à niveau. Concernant le transport scolaire qui nous sera progressivement transféré dans le cadre de la loi NOTRe par les départements, nous assurerons graduellement la gratuité pour les collégiens et les lycéens, notamment pour les familles les plus en difficultés.

### *Garantir l'égal accès aux services publics et aux services quotidiens.*

**L'accès au numérique** est devenu, si ce n'est un service public, du moins un service de première nécessité indispensable au quotidien tant pour les familles que pour les entreprises, les lycées et tous les acteurs des territoires. Nous mettrons en place, notamment avec les départements, un réseau public de Très Haut Débit en fibre optique dans les zones où, pour des raisons économiques, les opérateurs privés ne vont pas. Nous pourrons ainsi garantir l'accès au très haut débit à tous les lycées et CFA, à toutes les zones économiques et artisanales et à 600 000 nouvelles familles (2020) qui, sans l'intervention régionale n'y auraient pas accès. Sur ce réseau régional, nous garantirons également un accès minimal aux services de base sans coupures sauvages des connexions internet, pour les demandeurs d'emploi et les familles en difficulté (Pole emploi, CAF, sites institutionnels...)

**L'accès à la santé** est une priorité pour l'équilibre de nos territoires. Tous les habitants, où qu'ils habitent et particulièrement en milieu rural doivent pouvoir consulter un

médecin et avoir accès aux services de santé indispensables. Pour cela nous accompagnerons, en lien avec l'ARS et les territoires, la création de maisons de santé connectées. Nous favoriserons l'installation de médecins partout où cela sera nécessaire et nous inciterons les étudiants en médecine à faire leurs stages et à s'installer dans les zones mal desservies en services de santé. **L'accompagnement des seniors**, dans une région où la moyenne d'âge recule et où les nouvelles technologies permettent de véritables avancées dans le bien vieillir et le maintien à domicile dans de bonnes conditions, est également une priorité. Il faudra former les personnels médicaux et para-médicaux aux nouvelles formes d'accompagnement, à la télémédecine et à la médecine connectée. Enfin la santé des jeunes et des personnes en difficulté (chômeurs notamment) fera l'objet d'un programme de prévention et d'accompagnement ambitieux.

### *Renforcer notre leadership européen*

La loi NOTRe a renforcé les régions dans leur rôle d'interlocuteur local privilégié de l'Union Européenne. Nous disposons désormais de capacités d'influence sur les politiques économiques (économie de la connaissance, innovation, compétitivité), de transition énergétique et de solidarité territoriale.

Notre région peut se prévaloir d'une position privilégiée sur la façade Atlantique, entre le Nord et le Sud de l'Europe. Par le poids de notre démographie, de notre économie et de nos spécificités locales, nous devons désormais assumer un leadership européen. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les régions gèrent directement les subventions européennes. Pour notre région, ce sont près de 2,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020 qui seront consacrés à la compétitivité de nos entreprises, au développement de la recherche et l'innovation dans nos universités, à la formation professionnelle, à la transition énergétique, au développement rural, etc. La gestion opérationnelle de ces fonds nous incombe. Il nous appartiendra de défendre ces financements au-delà de 2020 mais également d'influer sur les politiques européennes et de se mobiliser pour inscrire notre région dans les grands projets européens (plan Juncker notamment).

Nous veillerons également à renforcer les partenariats qui nous lient avec nos partenaires européens (Land de Hesse notamment) et en particulier avec nos voisins par le biais de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, bientôt élargie à Limousin, Poitou-Charentes et à la Navarre.

### *Développer notre rayonnement international*

Sur le plan de la coopération internationale et de la francophonie, la région doit poursuivre son ouverture au monde. Notre région est riche d'une histoire internationale, d'entreprises mondiales ou de savoir-faire uniques au monde. En lien avec les acteurs associatifs ou institutionnels dédiés aux actions de coopération internationale, nous renforcerons notre positionnement économique et culturel. Nous mettrons à profit nos relations privilégiées avec le continent américain et consoliderons notre présence sur les marchés émergents. Les partenariats de développement établis avec le Québec, Madagascar, le Burkina Faso (...) seront poursuivis.

## **DEVELOPPER L'EMPLOI ET LES COMPETENCES**

La région a été confortée dans son rôle de chef de file du développement économique. Nous assumerons pleinement notre rôle avec 2 grands axes :

- Accompagner la création d'emplois par le développement des entreprises
- Aider tous les habitants dans leurs parcours professionnels

### ***Accompagner la création d'emplois par le développement des entreprises***

Seuls le dynamisme économique et l'innovation de nos entreprises pourront protéger les emplois d'aujourd'hui, créer les emplois de demain, faire baisser durablement le chômage et donner du travail aux milliers de nouveaux actifs qui arrivent tous les ans dans la région.

Le soutien de notre région à la création d'emploi s'appuiera sur plusieurs piliers : protéger et développer les TPE/PME et artisans, développer l'économie sociale et solidaire, accompagner la révolution numérique, faciliter l'innovation et renforcer la compétitivité.

Notre objectif est de devenir ainsi la **première région française pour la création d'entreprise.**

### *Soutenir l'innovation dans les filières d'excellence régionales*

Penser le futur, anticiper les mutations structurelles et aider les entreprises à se projeter dans un avenir devenu chaotique est une mission de service public indispensable pour permettre à l'ensemble de la société de « suivre le rythme » des enjeux. Dès lors, **l'innovation et la compétitivité des entreprises** sont indispensables à la création de nouveaux emplois. La réindustrialisation de notre région est en marche, elle bénéficie aux secteurs de pointe comme au tissu des PME et d'artisans.

L'innovation, facteur structurel de l'économie de demain, est le fruit d'une collaboration étroite entre la région, les entreprises et la recherche. Elle doit se déployer dans tous les secteurs de l'économie : depuis les hautes technologies aéronautiques jusqu'à l'économie sociale et solidaire en passant par la mutation numérique des PME ou l'agroalimentaire.

Nos trois anciennes régions sont riches de secteurs de pointe qui se sont développés et font référence en France et à l'international. La fusion de nos trois régions est une opportunité de consolider ces secteurs et renforcer les dynamiques d'innovation. Dans ces secteurs particulièrement soumis à la concurrence mondiale et à une forte compétition technologique, le soutien de la Région doit être suffisamment affirmé pour renforcer la cohésion régionale et entretenir la confiance entre la région et les entreprises, qu'elles soient leader mondiales, sous-traitantes locales ou start-up innovantes. Ce soutien par filière qui a fait ses preuves s'appuiera sur un panel de dispositifs volontaristes dans tous les champs stratégiques du développement technologique :

- Structuration des filières pour consolider les chaînes de sous-traitance, notamment dans l'aéronautique et ainsi permettre aux PME régionales de profiter du dynamisme et de la capacité de donneur d'ordre des grands groupes régionaux
- Soutien à la recherche et développement dans chacune des filières pour permettre aux entreprises de garder leur leadership et ainsi continuer à créer de nouveaux emplois
- Soutien à l'export parce que dans les domaines technologiques, les marchés et la concurrence sont mondiaux
- Soutien aux actions collectives (salons, prospection commerciale...)
- Accès au financement de haut de bilan
- Soutien aux dispositifs de transfert technologique entre laboratoires de recherche et entreprises

Au-delà des filières d'excellence déjà identifiées et structurées (Aéronautique spatial défense<sup>1</sup>, industrie agroalimentaires et filières agricoles<sup>2</sup>, matériaux avancés dont composite et céramique, chimie verte et éco-procédés, filières vertes et écotecnologies, photonique<sup>3</sup>, numérique<sup>4</sup> et santé et bien-être<sup>5</sup>), il faut également développer les filières émergentes qui seront créatrices d'emplois dans les années à venir : **Croissance bleue**<sup>6</sup>, **Métiers d'excellence dans le luxe, les arts de vivre et l'artisanat d'art**<sup>7</sup>, **Big Data**<sup>8</sup>, **Silver économie** et **Tourisme**.

La **recherche & développement est indispensable au maintien de la compétitivité des entreprises et l'innovation**. Il est ainsi indispensable que les entreprises et les laboratoires de recherche travaillent main dans la main et que des liens forts et structurels soient établis. **L'Université** est au cœur de la formation et de la recherche. Le soutien aux universités et la définition d'une stratégie régionale universitaire pour potentialiser les travaux de recherche, les compétences et l'organisation des travaux au service de l'économie de nos entreprises sera un chantier qu'il faudra mener rapidement avec les 5 universités de la région : Bordeaux, Poitiers, Limoges, Pau et La Rochelle.

*Accompagner la compétitivité par la modernisation des entreprises et mettre l'humain au cœur de l'entreprise*

La compétitivité est, avec l'innovation, le meilleur moyen de défendre nos entreprises et de leur permettre de se projeter dans l'économie du 21<sup>e</sup> siècle. L'amélioration de la compétitivité passe par la modernisation des moyens de production, des méthodes de travail et de la gouvernance opérationnelle. La région doit être motrice sur cette thématique. Elle doit aider les entreprises à identifier leurs marges de progrès et les accompagner dans l'équipement, la R&D et leurs projets de transformation. La mise en place en Aquitaine d'un grand programme régional baptisé « **Usine du futur** » a déjà permis à 200 entreprises d'améliorer leur programme de modernisation. Cette

---

<sup>1</sup> dont sous-traitance mécanique et maintenance aéronautique

<sup>2</sup> dont agriculture biologique

<sup>3</sup> dont optique, laser, imagerie

<sup>4</sup> dont image et jeux vidéo, objets connectés, réalité virtuelle et augmentée, commerce connecté, santé connectée, usage innovant des données, géolocalisation et transports intelligents

<sup>5</sup> dont principes actifs en santé humaine et animale, dispositifs médicaux, TIC santé, instrumentation médicale, thermalisme

<sup>6</sup> énergies marines renouvelables (éolien offshore, hydrolien...), médicament de demain, Industrie nautique, biotechnologies marines, valorisation des ressources

<sup>7</sup> dont travail du cuir, porcelaine, gastronomie, vins et spiritueux...

<sup>8</sup> notamment dans le domaine du spatial

approche couplée aux initiatives prises par Limousin et Poitou-Charentes devra permettre de préparer notre tissu industriel et productif aux enjeux à venir. 500 nouvelles entreprises dans des secteurs d'activités étendus seront invitées à rejoindre le programme « Usine du Futur ».

La modernisation n'est pas uniquement la recherche d'une compétitivité à tout prix mais la **transformation progressive des modèles d'entreprises**. Les entreprises du 21<sup>e</sup> siècle doivent être agiles, en réseau, responsabilisantes et doivent **mettre l'humain au cœur de leur développement**. Pour cela, la région renforcera son approche globale d'accompagnement et de responsabilisation des entreprises grâce notamment à l'accompagnement des changements organisationnels et des pratiques managériales, vers des organisations responsabilisantes et à la généralisation des politiques d'écosocio-responsabilités pour les entreprises aidées par la région autour de 4 thématiques : l'implication pour l'emploi<sup>9</sup>, la protection de l'environnement<sup>10</sup>, le développement de bonnes pratiques sociales<sup>11</sup> et l'amélioration des pratiques managériales<sup>12</sup>

#### *Mettre en place les outils financiers pour aider le développement des entreprises*

L'accès au financement est crucial pour permettre aux entreprises d'innover ou de se moderniser. Les entreprises innovantes doivent nécessairement grossir pour créer de l'emploi et conforter leurs places dans leurs marchés. Cette croissance ne peut se faire que par la mobilisation de capitaux tiers. La région, la BPI, les banques et les fonds d'investissement sont les principaux acteurs de ces mobilisations de capitaux pour l'économie innovante. Le rôle de la région est essentiel pour faciliter l'accès des entreprises à ces capitaux et pour orienter la mobilisation des capitaux vers les entreprises et les secteurs les plus prometteurs en termes de développement et d'emploi. Pour cela, nous créerons un grand et fort **fonds d'investissement régional** qui permettra d'allier réactivité et efficacité. Ce fonds sera un des principaux leviers pour accélérer la modernisation et l'innovation de notre économie. Nous soutiendrons également les nouvelles formes de financement : crowdfunding, accélérateurs, fintech...

---

<sup>9</sup> Pour l'emploi des jeunes via l'apprentissage, la formation, pour l'emploi des seniors, pour l'emploi des femmes ou pour l'emploi des handicapés

<sup>10</sup> Amélioration continue dans la gestion des déchets, la consommation énergétique, l'approvisionnement local, la réduction des gaz à effet de serre,...

<sup>11</sup> Recours à l'insertion, à l'économie sociale et solidaire, développement des circuits courts, inscription de l'entreprise dans son territoire, mise en place de démarche d'égalité F/H, mise en place d'un plan de déplacement des salariés...

<sup>12</sup> Implication des salariés, gouvernance partagée, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, parité des salaires...

### *Accompagner l'économie régionale dans la révolution numérique*

La révolution numérique redessine chaque jour l'économie régionale. Elle ne fait que commencer et toutes les entreprises régionales devront prendre ce virage de la transformation numérique. La région accompagnera **10 000 entreprises** sur la durée du mandat dans cette mutation qui touchera tous les processus de l'entreprise, depuis l'approvisionnement jusqu'à la commercialisation. Il faudra accompagner ce plan d'investissement par une formation de tous les acteurs économiques pour les préparer à cette transformation structurelle de notre modèle économique. Nous développerons la structuration de **l'écosystème numérique**, le soutien aux pépinières et incubateurs régionaux et la création d'un **accélérateur régional** pour les start-up ayant besoin d'un accès rapide et conséquent à des moyens et aux marchés.

### *Protéger et développer les TPE/PME et artisans*

Protéger les emplois d'aujourd'hui, c'est défendre les entreprises existantes, les aider dans les difficultés, leur permettre d'avoir un accès simple, rapide et efficace au marché et aux financements. La **reprise / transmission** est une priorité. Pour cela, nous accompagnerons financièrement les projets de reprise, que ce soit dans le recours à des conseils spécialisés, dans la modernisation de l'équipement, dans le renforcement des fonds propres ou dans l'obtention des prêts bancaires grâce à l'octroi de garanties.

Pour soutenir les entreprises en difficultés, nous mettrons en place un fonds d'intervention dédié aux entreprises ayant besoin de restructurer.

### *Aider les territoires en difficulté*

Protéger les emplois d'aujourd'hui, c'est défendre les emplois en zones rurales, les services de proximité et tous les territoires avec la même attention. Certains territoires en difficulté bénéficieront de **programmes d'accompagnement spécifiques** auxquels la région dédiera des ressources et des moyens spécialisés pour permettre le redécollage de l'économie et de l'emploi locaux. Ces accompagnements se feront avec les acteurs locaux et engloberont l'ensemble des dimensions transverses de l'emploi : accessibilité, foncier, financement, formation, infrastructures et innovation.

### *Développer l'Economie Sociale et Solidaire*

L'Economie Sociale et Solidaire représente une part importante de l'activité et du dynamisme local (9%). Si les entreprises de l'économie sociale et solidaire ne sont pas des entreprises comme les autres, comme les autres, ce sont des entreprises. Elles s'inscrivent dans le champ concurrentiel et doivent trouver leur modèle économique pour assumer leur vocation sociale. En mettant l'humain au cœur de leurs modèles, les entreprises de l'ESS redéfinissent notre rapport à la création de richesse et aux valeurs qui sous-tendent l'économie de marché.

Sans cesse renouvelée et dorénavant conquérante dans tous les secteurs (approvisionnement alimentaire, économie circulaire, économie culturelle, insertion professionnelle...), l'ESS est devenue un formidable gisement d'innovations, tant dans les pratiques de gouvernance que dans l'évolution quotidienne de nos pratiques vers plus de frugalité, de respect de l'environnement et de prise en compte des réalités sociales. L'Economie Sociale et Solidaire est également une réponse à la création des nouveaux modèles ruraux de solidarités mais aussi aux questions urbaines du vivre ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous soutiendrons très fortement les initiatives d'ESS : insertion, économie associative, coopératives, économie collaborative... Une chaire et un fonds **d'innovation sociale** seront créés. Les clauses d'insertion dans tous les **marchés publics** de la région et des projets tiers soutenus seront généralisées. La création de programmes territoriaux de coopération économique (PTCE) sera encouragée...

### *S'appuyer sur la commande publique pour soutenir l'activité des PME/TPE*

La commande publique est un levier efficace de soutien aux TPE et PME car elle concerne la plupart des activités des petites entreprises. L'allotissement systématique des marchés, la détection et l'élimination des offres anormalement basses, des avances sur marchés (30% pour les marchés < 150K€ - 20% au-dessus) et des engagements de délais de paiement (moins de 10 jours), sont autant de moyens de soutenir les entreprises locales. Pour garantir l'équité d'accès à ces marchés, il faudra également former les PME à répondre à ces marchés.

La région maintiendra son rôle d'amortisseur contra-cyclique en maintenant un niveau élevé d'investissement sur le territoire, notamment dans la rénovation et l'équipement de ses lycées, la rénovation de logements et la construction de nouveaux logements étudiants.

La région s'engagera également à inciter les circuits locaux et le bio dans la restauration collective. L'objectif fixé est de 60% de produits en circuits courts et 20% de Bio dans les assiettes des lycées et de toutes les restaurations dépendantes de la Région.

### ***Développer notre agriculture, la pêche, la conchyliculture et les activités sylvicoles***

#### *Développer une agriculture, une pêche et une conchyliculture de qualité*

Notre région est une puissance agricole : 1<sup>e</sup> en France, 1<sup>e</sup> en valeur en Europe et 3<sup>e</sup> en Europe en termes de surfaces agricoles. C'est également une terre de gastronomie : 1<sup>e</sup> place en France pour les signes d'identification de qualité et de l'origine. A cela s'ajoute une place de leader pour de nombreuses productions : maïs, tournesol, huîtres, truites, caviar, de nombreux fruits et légumes (melon, kiwi, maïs doux, tomate, ...). Enfin, cette région sera deuxième nationale pour ses surfaces de vignobles ou de vergers.

Notre agriculture régionale est aujourd'hui confrontée à trois grands enjeux : Le **renouvellement des générations**, la filière de **l'élevage** qui traverse une réelle crise depuis quelques années et **le changement climatique**, avec notamment la question de l'accès à l'eau, de l'émergence de nouvelles maladies ou prédateurs, des événements climatiques extrêmes.....

Pour aider au **renouvellement des générations**, nous mettrons en place un fonds d'acquisition de foncier, nous repenserons les dispositifs d'accompagnement à la transmission d'exploitation et à l'installation en partenariat avec les acteurs agricoles au sein d'un Comité Régional Installation et Transmission (CRIT). Afin de favoriser les vocations, nous valoriserons les métiers agricoles et mettrons en place une gestion prévisionnelle des emplois et compétences agricoles pour mettre en adéquation les besoins et les ressources.

**L'élevage** représente 54% des exploitations et traverse une crise importante. Une concertation avec les acteurs des différentes filières d'élevage permettra de faire émerger une stratégie de restructuration des filières avec une vision amont / aval. L'accès à l'export sera une des composantes importantes de cette stratégie. En parallèle, il faudra poursuivre les opérations de modernisation des exploitations d'élevage notamment en ce qui concerne la gestion des effluents et le développement des opérations de méthanisation. Le secteur de l'élevage devra également bénéficier d'un programme d'innovation en lien avec les universités

Afin d'anticiper l'impact du **changement climatique** et la **transition énergétique** des exploitations, la région accompagnera les productions locales d'énergie renouvelable (serres autonomes, autonomie des fermes...), **l'accès à la ressource en eau** et la mise en place des meilleures pratiques environnementales et phytosanitaires. Cette

modernisation structurelle vers des exploitations innovantes se fera en lien étroit avec les universités et les laboratoires de recherche et le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation.

Les secteurs de la **pêche** et de la **conchyliculture** seront également associés à cette modernisation respectueuse de l'environnement.

La demande en **agriculture bio** est en plein développement. La région accompagnera les transitions biologiques des exploitations et les certifications Haute Valeur Environnementale (HVE).

Ce développement d'une **agriculture modernisée et plus respectueuse** de l'environnement sera associée à une politique **de labellisation des productions agricoles** de qualité. Cette labellisation est un des meilleurs leviers pour garantir des débouchés commerciaux équitables aux agriculteurs.

#### *Soutenir le secteur viti/vinicole*

Forte d'appellations mondialement connues, de terroirs d'exceptions mais également d'une gamme de produits variés et originaux, notre région est un des **leaders mondiaux** dans le secteur viti/vinicole. Cette filière est également très fortement exportatrice. Elle porte pour partie l'image et l'art de vivre de notre région. Que ce soit dans le domaine de la recherche avec l'ISVV, de l'innovation, du soutien à l'export ou de la modernisation des exploitations, la région soutiendra les entreprises et les exploitations du secteur.

#### *Développer la forêt et la sylviculture*

Avec 2.8 millions d'hectares de pins, chênes, peupliers, douglas, châtaigniers (...), la forêt de la région est la plus vaste de France. Cette filière Forêt/Bois/Papier est essentielle dans de nombreux territoires, elle représente 56 000 emplois locaux et 17 000 entreprises. Les enjeux qui pèsent sur cette filière sont majeurs, tant sur le plan environnemental que sur le plan économique.

Il faudra accompagner le secteur à **s'adapter, par l'anticipation et l'innovation au changement climatique** en cours : prendre en compte les phénomènes climatiques, tempêtes notamment, anticiper les mutations d'essences et investir fortement dans la R&D en lien avec le pôle de compétitivité, les universités et les professionnels pour préparer la sylviculture de demain.

Nous accompagnerons également, sur le modèle de l'Usine du Futur, la **modernisation des exploitations et des outils industriels**. Cette modernisation s'accompagnera d'un grand **plan de formation** pour cette filière qui a souvent des difficultés pour recruter.

En parallèle de cet accompagnement quotidien des professionnels, nous proposerons un plan stratégique régional pour la filière. Ce plan concerté s'attachera à répondre à plusieurs enjeux : l'exploitation différenciée par massifs et essences afin de mobiliser plus de bois pour chaque utilisation et inciter au reboisement, le développement de la construction bois, la gestion durable des ressources, le développement régulé de la chimie verte et du Bois-énergie...

### ***Aider tous les habitants dans leurs parcours professionnels***

Notre région dispose d'une économie dynamique et d'atouts majeurs - culturels, géographiques et humains - qui la rendent attractive. Cette réussite se concrétise grâce aux femmes et aux hommes qui mettent leurs compétences au service des entreprises et plus globalement, de la société. La formation est la clé de ce cercle vertueux : formation professionnelle des salariés, des demandeurs d'emplois mais aussi, formation des jeunes pour qu'ils construisent un **parcours de réussite** depuis le choix d'orientation vers l'emploi. Notre stratégie de formation doit permettre à la fois de trouver du travail et de permettre aux entreprises de recruter des compétences précises en adéquation avec leurs besoins.

La région investira dans ce formidable capital humain et intellectuel dans une logique de formation tout au long de la vie. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur de solides partenariats avec les territoires, les institutions et tous les acteurs socio-économiques et sur une méthode, l'expérimentation, qui est un levier pour progresser.

### ***Former la jeunesse et prévenir le décrochage scolaire***

La qualité de la formation initiale est un des facteurs clef de l'intégration professionnelle et sociale. A l'inverse le décrochage scolaire, que ce soit au lycée, en apprentissage ou en premier cycle universitaire, est un des principaux facteurs d'exclusion sociale et professionnelle. Il est de notre responsabilité de coordonner la prévention de l'échec scolaire et du décrochage universitaire.

Au-delà des infrastructures lycéennes et CFA dont nous avons la charge, nous mettrons l'accent sur l'**orientation** des jeunes, sur la **revalorisation** des métiers technologiques et scientifiques (création d'une académie des savoir-faire) et sur les formations en alternances. Notre ambition se focalisera notamment sur l'**apprentissage** ou nous souhaitons augmenter de **50% le nombre d'apprentis**.

Si l'expérimentation en cours s'avère concluante, nous généraliserons **la ligne directe et gratuite d'aide aux devoirs** pour tous les lycéens et apprentis.

Les entreprises aidées par la région seront très fortement incitées à s'engager au service de l'apprentissage et de l'emploi des jeunes.

Pour les jeunes en difficulté, nous mettrons en place un **pack autonomie** (permis de conduire et TER, logement, accès à la santé) et nous veillerons à ce que tous les jeunes aient un accès au logement.

#### *Former les demandeurs d'emploi et les salariés tout au long de la vie*

Les parcours professionnels sont de plus en plus émaillés de changements d'orientation et d'évolutions structurelles des compétences. La région doit permettre aux salariés et aux chômeurs de disposer des compétences indispensables pour évoluer au sein de leur entreprise, pour changer de voie ou pour retrouver un emploi stable. Cette priorité à la **formation tout au long de la vie** est aussi indispensable pour les salariés et les chômeurs que pour les entreprises dont la compétitivité dépend des compétences des femmes et des hommes qui y travaillent.

Cette politique de formation continue prendra particulièrement en compte les populations défavorisées : pour les **chômeurs de longue durée** dont le nombre peine à diminuer malgré le dynamisme économique régional, nous proposerons systématiquement une formation qualifiante dans un secteur qui recrute.

#### *Poursuivre la modernisation des infrastructures de formation et de logement étudiant*

Les lycées, généralistes et professionnels sont de notre responsabilité. Nous poursuivrons le **travail de modernisation continue et de rénovation** de ces équipements : mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, rénovation thermique et énergétique, accès au très haut débit etc.

Nous accompagnerons également les projets de **développement des universités et des établissements de l'enseignement supérieur** (écoles d'ingénieurs, IUT,...) pour donner des conditions de formation optimales aux élèves et aux professeurs mais également pour renforcer le rayonnement de notre région par la qualité de ses formations.

Nous participerons enfin aux projets de logements étudiants et de rénovation des logements existants pour permettre à chaque étudiant de disposer d'un logement et ainsi de lever un des principaux freins à l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur.

## PRESERVER NOTRE QUALITE DE VIE ET NOTRE ENVIRONNEMENT

La qualité de vie est une de nos plus grandes fiertés régionales. Il faut la préserver et la cultiver. La qualité de vie est un des fondements de notre identité partagée. Qu'on soit basque, limousin, périgourdin, charentais ou girondin, nous avons tous en commun la formidable chance de vivre dans des territoires où il fait bon vivre.

Cette qualité de vie n'est pas juste un héritage ni un don. C'est quelque chose que nous devons sans cesse entretenir, protéger et cultiver, dans la reconnaissance des talents de tous et des spécificités de chacun.

### *Préserver notre qualité et nos modes de vie*

La qualité de vie de notre région résulte de ses identités variées et riches et des équilibres culturels, sportifs, patrimoniaux et environnementaux de tous les territoires. C'est pour préserver cette diversité de cultures et de patrimoines que l'action de la région sera mobilisée.

Les budgets culturels seront sanctuarisés pour permettre un égal accès à tous aux **contenus culturels** avec une prédilection pour la production locale de contenus culturels. Nous poursuivrons le développement du lien privilégié entre la culture et l'économie.

La **vie associative** sera soutenue dans ses projets et tout particulièrement dans les territoires où elle constitue un facteur indispensable de **lien social**.

Le **dynamisme sportif** sera accompagné pour permettre à la fois le rayonnement de notre région mais également la construction de projets sportifs cohérents visant au développement des pratiques. Nous souhaitons faire du sport, dans toutes ses composantes, un vecteur d'identité de notre nouvelle région.

Le **patrimoine** sera également un axe d'intervention de notre région dans le cadre de ses compétences : Parcs Naturels Régionaux, patrimoine historique, protection des patrimoines naturels exceptionnels...

**Notre nature est généreuse d'une prodigalité populaire.** Randonnée, chasse, pêche sont autant de composantes de nos modes de vie qui sont constitutifs de nos identités. Nous soutiendrons les projets qui favoriseront les liens forts et durables entre les habitants de la région et la nature.

Enfin, la qualité de vie, c'est également la possibilité de disposer, où que l'on habite, de services et de commerces de proximité. C'est pourquoi nous interviendrons, dans le cadre des contrats de mobilisation territoriale, sur la **redynamisation des centres bourgs**, sur l'accès aux **services publics de proximité**, etc.

### ***Protéger notre environnement***

Pour préserver notre qualité de vie, il faut prendre à bras le corps l'enjeu environnemental. Si un certain nombre de bouleversements s'imposent à nous (réchauffement climatique par exemple), nous devons être tous ensemble acteurs volontaires de la révolution écologique. Cet enjeu majeur ne doit pas être vécu comme une contrainte mais comme une impérieuse nécessité collective.

Comme l'a montré la COP21, l'enjeu environnemental est autant un impératif collectif qu'une opportunité d'avenir. **La conciliation d'une croissance raisonnée et d'une modification structurelle de nos modes de vies et de production est l'occasion d'explorer de nouvelles formes de progrès, d'innovation et de création d'emploi.** La croissance verte sera, bien évidemment, une des plus importantes sources de création d'emplois pérennes et vertueux.

En matière de **transition énergétique**, une **agence régionale de l'énergie** sera créée avec comme mission de construire la vision transversale de la transition énergétique sur les questions d'habitat, d'énergie renouvelable, de transports, d'agriculture, d'environnement, de formation afin de dynamiser la création d'emplois sur les territoires.

Grâce au travail effectué avec les professionnels et au potentiel de notre région, nous deviendrons une région de référence en matière d'énergies renouvelables : éolien, énergies marines, méthanisation, solaire. Nous développerons les projets de production d'ENR pour atteindre 35% d'ENR sur le mandat. Cette ambition permettra également de créer 20 000 emplois dans la croissance verte.

Les aides aux entreprises seront associées à un engagement de réduction de l'impact environnemental.

Nous accompagnerons les projets de rénovation énergétique des bâtiments et les économies d'énergies (logement, transport, industrie...) pour réduire de 35% les émissions de gaz à effet de serre. 100% des constructions en maîtrise d'ouvrage régionale seront désormais des BEPOS (Bâtiments à Energie Positive)

En matière **d'environnement et de biodiversité**, un plan de protection régional de la biodiversité sera mis en place en collaboration avec l'agence régionale de la biodiversité. Sur le modèle du GIEC régional de la démarche Le Treut, nous mettrons en

place un travail scientifique et global sur la Biodiversité régionale. Un travail sera également engagé pour optimiser les dispositifs de compensation en lien avec la DREAL et les acteurs environnementaux et économiques.

\*\*\*\*\*

La confiance que nous ont témoignée les électeurs et le contexte historique de cette mandature nous engagent pour les années à venir. Nous aurons à cœur de créer, avec tous les élus de cette assemblée et avec tous les acteurs des territoires, une région dynamique, innovante et solidaire où chacun doit pouvoir s'épanouir et se créer son parcours. Nous nous attacherons, par nos actions, à défendre nos valeurs de progrès, de justice sociale et de respect des identités de chacun.



## ANNEXE 2

### DECLARATION ECRITE

Monsieur Jacques COLOMBIER

**DECLARATION DE JACQUES COLOMBIER**  
**CANDIDAT A LA PRESIDENCE DE LA REGION**  
**AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES.**

Monsieur le Président de séance, mes chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier les 507 789 électeurs de la région qui ont accordé leur confiance à la liste Front National / Rassemblement National que j'ai eu l'honneur de mener. Ils ont ainsi confirmé que le Front National était à lui seul le premier parti de France.

Nous voici réunis aujourd'hui pour le démarrage d'une nouvelle région regroupant les trois anciennes régions d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes.

La loi NOTRE, conçue et votée dans la précipitation et sans aucune concertation, a créé d'énormes régions, véritables mastodontes administratifs, au motif que ces nouvelles entités amèneraient des économies de gestion pour les Français. Il n'en sera évidemment rien, ne serait-ce que du fait de l'addition des élus comme des personnels de la fonction publique territoriale des trois anciennes régions concernées.

Sans analyse de fond, ni propositions novatrices pour une nouvelle organisation territoriale de la république, ce nouveau schéma contribuera un peu plus au détricotage de l'unité de la Nation. Ceci créera de véritables baronnies de plus en plus indépendantes face à un pouvoir national perdant volontairement les principaux pans de sa souveraineté, un pouvoir sans ressources incapable d'assurer un produit vital de ses dotations de décentralisation.

Par principe, le regroupement nous amènerait à être plus fort à plusieurs. Cette vision purement théorique est infirmée par l'exemple européen qui nous affaiblit et n'apporte aucune solution aux graves problèmes que connaissent les nations d'Europe. C'est tout le contraire !

Si nous ne sommes pas opposés à une décentralisation bien pensée et prenant en compte le principe de subsidiarité, ce schéma imposé par Bruxelles, ce rêve de Länder à l'allemande, ne correspond en rien à l'esprit de l'organisation générale de notre pays depuis des siècles. Nous entendons par avance le constat extasié de la plus grande région de France aux atouts exceptionnels, certes les paroles sont belles, mais la réalité est toute autre tant sur le plan économique que social régional.

Deuxième groupe politique constitué de notre assemblée notre action sera guidée par trois principes : la vigilance, l'opposition et les propositions :

- Notre vigilance quant à la gestion la plus rigoureuse de l'institution face à la baisse des dotations d'état et à la chape de plomb fiscale française.
- Notre opposition à toute action et dépense hors des compétences régionales, à tout dérapage constaté sous les mandatures précédentes qu'ils soient fiscaux, de gaspillages, de dépenses non prioritaires ou somptuaires, à tout crédit ou subvention à l'immigration, aux associations communautaristes ou d'accueil des clandestins.
- Nos propositions et notre approbation de dossiers en faveur des zones rurales, de la sécurité, de l'agriculture, des entreprises et de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

**Ainsi la priorité régionale doit guider (de même) notre action : tout euro venant de la région doit aller au bénéfice exclusif des habitants de notre région.**

**Agriculture** : soutenir activement nos agriculteurs en péril face aux charges et à la mondialisation par la mise en place d'une politique de production et de consommation française.

Aider les circuits courts et imposer la préférence régionale dans l'approvisionnement en produits régionaux pour les cantines des lycées et CFA.

Lutter contre la fracture territoriale.

**Défendre les zones rurales, grandes oubliées de la république**, en développant le numérique et l'accès à l'Internet haut débit sur tout le territoire régional.

Développer les investissements de transports routiers et ferroviaires au plus près des départements ruraux.

**Faire de la santé une priorité régionale** en refusant toute fermeture des services d'urgence de proximité et encourager la création de maisons médicales pluridisciplinaires.

Augmenter la formation des personnels de soins à domicile et instaurer un programme de maisons d'accueil.

**Faire des économies et baisser les impôts** en supprimant le budget des relations internationales, en réduisant fortement la politique de la ville véritables crédits de préférence étrangère, en réduisant à l'essentiel le train de vie du Conseil régional, en baissant de 10% les indemnités des élus, en réduisant de 10% les taxes régionales sur les cartes grises ; ramener la part régionale de la TIPP sur l'essence au minimum.

Baisser en contrepartie la fiscalité régionale comme l'ont fait, dès la première année, les mairies Front National.

**Mettre la région au service des PME-PMI, des artisans** en leur donnant la priorité d'accès aux marchés publics en activant les clauses sociales et environnementales.

Instaurer le patriotisme économique et la préférence régionale selon des critères d'engagement d'embauche et de maintien de l'activité sur place. Exiger le remboursement des aides régionales aux entreprises en cas de délocalisation ou d'embauche de travailleurs détachés.

Donner la priorité à l'apprentissage et réformer la formation professionnelle aux besoins des entreprises, des artisans et commerçants écrasés de charges diverses.

**Notre opposition à la création de nouvelles lignes LGV** au coût pharaonique au lieu de la modernisation des lignes existantes.

**Combattre l'insécurité dans les transports et les lycées** en négociant avec l'Etat la création d'une police régionale des transports de voyageurs dans les TER ; en assurant la sécurité aux abords et au sein des lycées par l'installation d'équipements de sécurité pour lutter contre les violences, les rackets et le trafic de drogue afin de protéger nos jeunes.

Le choix est simple : continuer avec un exécutif au pouvoir depuis 18 ans qui fit de notre région la plus touchée par le chômage des jeunes en 2014, qui a privilégié le fonctionnement au détriment de l'investissement régional.

Notre ambition est forte pour la région. Elle s'appuie sur un profond amour de la France, une France que nous voulons, comme les Français, libre, fière d'elle même et indépendante de l'Union Européenne, prospère et protégée des assauts migratoires et économiques de la mondialisation.

Tournons la page et redonnons à notre région l'ambition et l'espoir d'être un grande région dans une France forte et généreuse pour les siens.

# ANNEXE 3

## ELECTION DU PRESIDENT

### Résultat de vote

(cf page 17)

**RESULTAT DE L'OPERATION DE VOTE 1er TOUR DE SCRUTIN (MAJORITE ABSOLUE)  
DU 4 janvier 2016  
- ELECTION DU PRESIDENT -**

**Nombre d'inscrits : 183**

**Nombre de votants : 183**

**Nombre de suffrages exprimés : 137**

**Nombre de suffrages recueillis par chaque candidat :**

*Déclaration écrite du(es) candidat(s) déposée(s) auprès du Président de séance, doyen d'âge et distribuée(s) à l'ensemble des élus*

**Candidat 1 : Roussel ..... = 108 voix**

**Candidat 2 : Clouquier ..... = 29 voix**

**Candidat 3 : ..... = .....voix**

**Bulletins blancs ou nuls : 46**

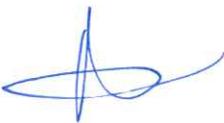
**Nom et prénom du candidat proclamé élu Président : Alain Roussel**  
 Ou ~~2<sup>ème</sup>~~ tour de scrutin 1<sup>er</sup> Tour de Scrutin

Signature des membres du Bureau :

**Le Secrétaire de séance**

**Les assesseurs-scrutateurs**

  
BENJAMIN DELRIEUX

Signé  GUERIN... (liste LR)	Signé  Bousquet ..... (liste FN)	Signé  Moncond'huy (liste PS/PRG/EELV)
Signé ..... (liste ..... )	Signé ..... (liste.....)	Signé ..... (liste ..... )

**Remis au président de séance, doyen d'âge : MICHEL VEUNAC**

**signé**

